
Analyse de la votation populaire du 4 juin 1989

<i>Résultats de la votation</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
Initiative populaire «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux (Initiative en faveur des petits paysans)»	741 747 48,9 %	773 718 51,1 %
Participation	36.0 %	

Table des matières

Page

Analyse a posteriori de la votation populaire fédérale du 4 juin 1989	
Résultats d'un sondage représentatif en Suisse alémanique, romande et italienne	3
1 Participation et mobilisation	4
1.1 Participation	4
1.2 Composition socio-démographique et sympathie partisane des votant-e-s	5
1.3 Facteurs de mobilisation	7
1.3.1 Connaissance de l'initiative	7
1.3.2 Description de sa teneur	7
1.3.3 Degré de difficulté de formation d'une opinion subjective sur l'initiative	8
1.3.4 En quoi est-on, subjectivement, concerné par l'initiative?	8
2 Comportement de vote	10
3 Motivation de la décision de vote	12
3.1 Motivation du Oui	12
3.2 Motivation du Non	13
3.3 Analyse des divers arguments	14
4 Positions générales concernant la politique agricole	16
Résultats généraux	19

Tableau 1 Les résultats effectifs¹

	Initiative petits paysans Oui (absolu)	Oui (en %)	Participation (en %)
CH	741 747	48,9	36,0
ZH	169 630	59,7	38,6
BE	116 391	53,3	33,9
LU	37 047	37,5	48,2
UR	3 163	41,0	33,3
SZ	9 281	34,5	38,5
OW	1 938	26,8	38,8
NW	2 736	33,3	37,2
GL	4 141	53,7	32,9
ZG	10 374	39,8	49,3
FR	15 660	34,6	34,3
SO	54 818	58,0	64,2
BV	29 114	66,2	33,9
BC	30 069	57,3	34,6
SH	15 177	52,1	67,2
AR	5 754	41,6	42,3
AI	813	19,9	45,0
SG	49 120	46,9	40,7
GR	15 598	40,7	34,3
AG	48 526	48,7	32,0
TG	19 923	38,3	42,6
TI	32 078	54,8	35,8
VD	20 196	29,8	20,3
VS	11 017	27,5	25,7
NE	8 141	34,3	24,5
GE	28 516	51,7	29,8
JU	2 526	28,5	20,3

¹ Source: FFI, 1989, II: 1107

Analyse a posteriori de la votation populaire du 4 juin 1989

Résultats d'un sondage représentatif en Suisse alémanique, romande et italienne

Lors de la votation populaire fédérale du 4 juin 1989, les électeurs et électrices n'avaient à se prononcer que sur une seule initiative, l'initiative populaire «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux». L'initiative dite «en faveur des petits paysans» qui a motivé 36% de la population à se rendre aux urnes a été rejetée de justesse: 49 des votant-e-s et 8 des 23 cantons l'avaient acceptée. Elle était ainsi très près de la majorité populaire, un peu plus éloignée de la majorité des Etats. Le nombre de Oui est relativement élevé pour une initiative populaire. Le fait que les auteurs de l'initiative n'aient pas tout à fait atteint leur but confirme une fois de plus qu'il est extrêmement difficile de faire percer une initiative. Manifestement, même une campagne publicitaire hors du commun n'y suffit pas.

La bataille électorale pour l'initiative en faveur des petits paysans jouait sur les sentiments. Les premières interprétations des résultats en furent d'autant plus controversées. La présente analyse a posteriori se propose de donner un aperçu plus approfondi des positions, des vues et des motivations des citoyen-ne-s, et par là même, d'apporter une certaine clarté quant à ce que le peuple attend de la politique agricole.

La présente analyse se compose de quatre parties:

- La première partie traite des questions de la *participation* et de la mobilisation. Dans quelle mesure la connaissance de l'initiative, son niveau de difficulté, le degré auquel les citoyen-ne-s se sentent concernés, exercent-ils un effet mobilisant? Quels sont les facteurs socio-démographiques qui jouent un rôle déterminant quant à la participation? Les préférences partisans ont-elles une influence sur la participation?
- La deuxième partie analyse le *comportement de vote* des votant-e-s. La question prépondérante est ici celle de la connexité entre les caractéristiques des citoyen-ne-s et leur prise de position lors du vote.
- La troisième partie traite des *motivations* qui entraînent la décision. On a prêté une attention particulière à la réaction des personnes interrogées aux divers arguments qui ont le plus porté lors du débat sur l'initiative en faveur des petits paysans. Notre propos était d'identifier les arguments en faveur de l'initiative qui rencontrèrent cependant l'approbation des opposants et vice-versa.
- La dernière partie dépasse l'argumentation au sujet de l'initiative en faveur des petits paysans et porte sur l'*attitude générale en matière de politique agricole*. Ce sont précisément ces résultats, parallèlement aux motivations du comportement de vote, qui seront significatifs pour le débat qui se prépare au sujet de la politique agricole.

L'exposé qui suit est étayé par un sondage représentatif effectué par le GfS durant les trois semaines suivant la votation. 1013 citoyen-ne-s disposant du droit de vote ont été interrogés, après avoir été sélectionnés selon le procédé Random combiné avec celui des quotas

(731 en Suisse alémanique, 323 en Suisse romande et 49 en Suisse italienne). C'est l'Institut de recherche en sciences politiques de l'Université de Zurich, section politique intérieure qui a conçu les questions et les interprètent.

1) Participation au vote et mobilisation

La participation active du citoyen et de la citoyenne est la source principale de la légitimité d'un Etat démocratique. Outre la mesure quantitative de la participation – elle est exprimée par le nombre de votes –, la composition socio-démographique des participant-e-s effectifs revêt une importance non moins grande. Les sur-représentations comme les sous-représentations de groupes particuliers peuvent provoquer des distorsions allant à l'encontre de l'idéal démocratique.

1.1 Participation

Il résulte de la recherche sur la participation électorale en Suisse, que les personnes ayant le droit de vote et l'exerçant se divisent en trois grands groupes. Quelque 30 % des citoyen-ne-s votent régulièrement, la moitié environ occasionnellement et à peu près 20% ne votent jamais¹.

36% de citoyen-ne-s ayant le droit de vote ont participé à la votation «en faveur des petits paysans» ce qui signifie que seul un petit nombre (6%) de personnes votant occasionnellement a pu être mobilisé. Une comparaison dans le temps fait ressortir la faiblesse de la participation.

Cela arrive dans tous les sondages représentatifs portant sur des sujets politiques, on constate un certain décalage entre le comportement réel et le comportement déclaré. La participation indiquée par les personnes interrogées – 55% – dépasse de 20% env. la participation effective. Il faut chercher les raisons de ce phénomène en partie dans la situation de sondage : qui avoue volontiers ne pas exercer ses devoirs de citoyen-ne ? D'autre part, il est très difficile de motiver les citoyen-ne-s que la politique n'intéresse pas à participer à un sondage. Il en va de même pour les personnes que l'on qualifiera, en fonction des critères socio-démographiques, de déshéritées et de marginales.

¹ Linder Wolf, Konstanten und Wandel der Bürgerbeteiligung – Was wissen wir nach 10 Jahren VOX-Analysen? Exposé présenté à la journée d'étude du GfS, 25.11.1988.

1.2 Composition socio-démographique et préférences partisans des votant-e-s

Le tableau 2 classe les votant-e-s selon des caractéristiques socio-démographiques déterminantes. On peut en tirer les conclusions suivantes :

Tableau 2: La participation par catégories

Caractéristique	Groupes ^a	Déviations en % par rapport à la moyenne ^b
Sexe ^c :	- Hommes	+ 8
	- Femmes	- 7
Age ^c :	- 20-29 ans	- 13
	- 30-39 ans	- 1
	- 40-49 ans	+ 5
	- 50-64 ans	+ 2
	- 65-84 ans	+ 8
Niveau d'éducation ^c :	- primaire	- 6
	- école professionnelle	- 1
	- collège, université	+ 10
Profession ^c :	- indépendants, employé-e-s cadres, fonctionnaires échelon sup.	+ 7
	- employé-e-s et fonctionnaires échelon moyen	+ 1
	- employé-e-s échelon inf.	- 7
	- paysan-ne-s (n = 43)	+ 22
	- ouvrières / ouvriers	- 11
	- hommes et femmes au foyer, rentières et rentiers et étudiant-e-s	+ 5
Milieu :	- grande ville	+ 4
	- ville moyenne et petite	- 3
	- milieu rural	+ / - 0
Domicilié-e ^c :	- dep. moins de 5 ans au même endroit	- 7
	- dep. plus de 5 ans au même endroit	+ 3
Confession ^c :	- protestant-e	+ 6
	- catholique	- 5
	- autres (n = 19)	+ 8
Région ^c :	- sans	- 1
	- Suisse alémanique	+ 5
	- Suisse romande	- 11
Symp. partisane ^c :	- Suisse italienne	- 12
	- PDC / PCS	+ 6
	- PRD / PLS	+ 4
	- PSS	+ 13
	- UDC (n = 55)	+ 28
	- PEP / AI (n = 29)	+ 14
	- POCH / PdT / Al. Verte (n = 26)	+ 10
	- PES	- 3
	- sans (n = 34)	- 8

a Les catégories englobant moins de 10 cas n'ont pas été mentionnées ni interprétées.

b Les interviewé-e-s n'ayant pas d'opinion ou sur lesquels on n'a pas de données sur ce point sont exclus.

c Caractéristique significative lorsque la vraisemblance d'erreur est de $p \leq 5\%$ (Test Chi carré). En d'autres termes, la situation ressortissant du tableau peut être considérée comme sûre à 95% pour toutes les personnes ayant le droit de vote.

En résumé, on constate que le profil des votant-e-s du 4 juin 1989 confirme en majeure partie les résultats de l'étude sur la participation² :

- Les *hommes* votent plus fréquemment que les *femmes*.
- La participation augmente avec *l'âge*. Les jeunes entre 20 et 29 ans étaient ici sous-représentés (-13%).
- Le niveau de formation influe sur la participation; plus il est élevé, plus on est enclin à voter.
- En ce qui concerne la *situation professionnelle*, on constate que les *agriculteurs* étaient fortement sur-représentés (+ 22%), ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de l'enjeu. Egalement sur-représentés, encore que dans une moindre mesure: les *indépendant-e-s*, les *cadres* et les *fonctionnaires de l'échelon supérieur* avec +7 pourcent, le groupe des *sans profession* (femmes et hommes au foyer, rentiers et rentières, étudiant-e-s) avec +5 pourcent. Sous-représentés, en revanche: les *ouvrières* et les *ouvriers* (-11%) ainsi que les *employé-e-s* et les *fonctionnaires de l'échelon inférieur* (-7%).
- Les *protestant-e-s* se sont rendus plus fréquemment aux urnes que les catholiques.
- Les citoyen-ne-s *domiciliés* dans la même localité depuis plus de 5 ans ont été plus nombreux à voter que celles et ceux résidant dans un endroit depuis moins longtemps.
- Les *Suisses alémaniques* ont été plus nombreux à exercer leur droit de vote (+5%) que les *Tessinois* (-12%) et les *Romands* (-11%).
- Les citoyen-ne-s *adhérant à un parti politique* ont été plus nombreux à voter (+9%) que celles et ceux sans affinité partisane (-8%). On remarque, dans le premier groupe, une forte présence de *sympathisant-e-s de l'UDC* (+28%), ce qui recouvre les observations faites lors de précédentes votations, mais, cette fois, dans une plus ample mesure. On peut expliquer cela par le fait que l'UDC est fortement ancrée dans les milieux paysans naturellement très mobilisés par cette votation. Plus inhabituel: le *PSS* a réussi ici à mobiliser plus de sympathisant-e-s (+13%) que les deux grands partis bourgeois *PDC / PCS* (+6%) et *PRD / LPS* (+4%).

La raison de ces fortes déviations tient d'une part à la sur-représentation des agriculteurs et des sympathisants de l'UDC qui s'explique par l'objet même de la votation. Il faut toutefois souligner que ces déviations portent sur un nombre de cas relativement bas; elles doivent donc être interprétées prudemment. On remarquera aussi l'égalité du degré de mobilisation en milieu urbain et en milieu rural alors que l'objet de la votation laissait présumer une sur-représentation de la population rurale.

2 Gruner / Hertig: Der Stimmbürger und die «neue» Politik, Berne 1983, p. 138 ss.

1.3 Facteurs de mobilisation

Le profil des votant-e-s étant connu, notre seconde démarche portera sur les facteurs ayant joué un rôle, positif ou négatif, sur la participation au scrutin.

1.3.1 Connaissance de l'initiative

D'une manière générale, la teneur de l'initiative était bien connue. 84 pourcent des interviewé-e-s connaissaient au moins l'intitulé de l'initiative. Presque autant – à savoir 79 pourcent – étaient en outre en mesure de donner des indications concrètes sur sa teneur (ou sur une partie).

Les valeurs sont plus élevées encore chez les votant-e-s : seuls 4 pourcent de celles et ceux qui selon leurs propres dires ont voté ne connaissaient pas l'intitulé de l'initiative et 7 pourcent ne pouvaient rien dire quant à sa teneur.

Les différences concernant la connaissance de l'initiative sont marquées selon les régions : c'est en Suisse alémanique qu'elle était le mieux connue, au Tessin le moins.

L'hypothèse selon laquelle une bonne connaissance, à un degré élevé, influe positivement sur la participation se trouve ici confirmée ($\Phi = 0,33$ resp. $0,37$)³.

1.3.2 Description de la teneur de l'initiative

Toute initiative comprend des aspects polarisant l'attention des médias et du public. Le *tableau 3* indique les aspects partiels ayant le plus retenu l'attention des interviewé-e-s. Il est basé sur l'évaluation d'une question ouverte avec possibilité de donner plusieurs réponses. Les catégories ont été établies à l'issue du sondage.

Quatre cinquièmes des interviewé-e-s étaient en mesure de fournir des indications concernant la teneur de l'initiative. Les deux aspects les plus fréquemment retenus sont, d'une part, la suppression de l'élevage industriel, de l'autre, l'encouragement des petites exploitations agricoles familiales dont il convient d'assurer l'existence. Ces deux aspects impliquent un objectif fortement structuré sur le plan politique. L'argument de la suppression des «fabriques d'animaux» peut, en outre, avoir une connotation motivante de protection des animaux et de l'environnement.

Ce résultat indique que l'intitulé de l'initiative a fonctionné comme un «signal» pour la perception de sa teneur. Le titre officiel de l'initiative «pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux (initiative en faveur des petits paysans)» contient les trois aspects les plus fréquemment nommés. Les opposants n'ont pas réussi à thématiser d'autres aspects (négatifs). Par le choix du titre, le comité de l'initiative a largement réussi à situer le cadre thématique dans lequel se situait le débat.

3 Puissance du rapport entre deux variables dichotomes. 0 signifie : statistiquement indépendant, 1 : rapport parfait.

Tableau 3 : Description de la teneur de l'initiative

Thèmes partiels de l'initiative ¹	n = 798 ²	Pourcentage des réponses en %
1. Suppression de l'élevage industrialisé	460	58 %
2. Encourager et assurer l'existence des petites exploitations agricoles familiales	403	51 %
3. Encourager une production non dommageable pour la nature et l'environnement	149	19 %
4. Modification de la politique des subsides de la Confédération	77	10 %
5. Réglementation de la base fourragère provenant de l'exploitation	47	6 %
6. Halte aux grandes entreprises agricoles	43	5 %
7. Modification générale de la politique agricole	31	4 %
8. Autres aspects	73	9 %
	1283	

1 Plusieurs réponses possibles.

2 Sans la catégorie «Pas de réponse» (215 interviewé-e-s).

1.3.3 Degré de difficulté de se former une opinion subjective sur l'initiative

La politique agricole suisse se caractérise par sa complexité et la densité de sa réglementation. Ceci se reflète dans le texte – long et particulièrement abstrait – de l'initiative qui se situe à l'opposé de la clarté incisive de l'intitulé.

A la question portant sur la «relative facilité» de compréhension de l'initiative, seule une minorité des interviewé-e-s (39%) a répondu «Oui». On concevra qu'il s'agit ici d'une valeur particulièrement basse en sachant d'une part que 46 pourcent des mêmes interviewé-e-s – donc 7 pourcent de plus – ont indiqué qu'ils / elles n'avaient pas eu de peine à comprendre l'initiative, d'autre part en comparant dans le temps les valeurs équivalentes⁴. Les votant-e-s ont eu moins de peine à porter un jugement. 47 pourcent de ce groupe indiquent que l'initiative était «plutôt facile» à juger. Par contre, seuls 27 pourcent des abstentionnistes estiment que l'initiative était facile à comprendre. La présentation de l'initiative qui permettait de se faire facilement un jugement a eu des retombées positives sur la participation au scrutin ($\Phi = 0,21$).

1.3.4 En quoi est-on, subjectivement, concerné par l'initiative ?

La majorité (52%) des interviewé-e-s ne se considérait que très peu ou pas du tout concernée personnellement par l'initiative en faveur des petits paysans⁵. Seule une minorité de 16

4 Valeur maximale de toutes les votations (sur des objets concrets) analysées a posteriori : 83% «plutôt facile» (12 dimanches sans voitures); valeur minimale : 32% «plutôt facile» (arrêté conjoncturel). Les 7 échelons de «très basse» à «très haute» ont été répartis à intervalles égaux entre les valeurs extrêmes (tableau 4).

5 Le degré auquel on était concerné-e a été évalué selon une échelle de 10 degrés ; pas ou peu concerné-e : 1, 2 et 3, très concerné-e : 8, 9 et 10.

pourcent estimait qu'elle entraînait des retombées directes sur sa situation personnelle. Comparé aux résultats des trois années précédentes, ce chiffre constitue une valeur très basse⁶. La proportion des votant-e-s se sentant concernés est cependant un peu plus élevée (18 pourcent). Logiquement, ce sont les sympathisant-e-s de l'UDC – 32% se sentaient concernés – et les agriculteurs (33%) qui sont fortement sur-représentés dans le dernier groupe. Dans les catégories se sentant le moins concernées par des retombées directes sur leur vie quotidienne, on trouve principalement les membres du PRD (7%), les sans-parti (8%), les sans-profession (2%) et les personnes domiciliées dans de petites et moyennes agglomérations (8%). Les personnes interviewées en Suisse alémanique se sentaient, en moyenne, plus concernées (15%) que leurs concitoyen-ne-s de Suisse romande (6%) et du Tessin (9%). Les résultats confirment que le fait de se sentir directement concerné influe de manière positive sur la participation (Cramer V = 0,28)⁷.

Tableau 4: Facteurs de mobilisation

	Connaissance de l'intitulé <i>L'intitulé de l'initiative était connu</i>	Connaissance de l'initiative <i>La teneur de l'initiative était connue</i>	Degré de difficulté <i>L'initiative était «plutôt facile» à comprendre</i>	Implication personnelle <i>Se sentent fortement concerné-e-s</i>
<i>Indications en % des interviewé-e-s^a</i>				
Totalité des citoyen-ne-s ayant droit de vote	84	79	39	13
Votant-e-s	96	93	47	18

a) Les catégories «pas d'opinion» ou «pas de réponse» ne sont pas incluses sauf pour la question 2 (connaissance de la teneur de l'initiative) où «pas de réponse» est interprété comme ignorance.

Ainsi que nous l'avons démontré dans le chapitre précédent, il existe une causalité significative, positive et moyennement forte entre l'ensemble des facteurs de mobilisation pris en considération. Or la participation a été plutôt faible. Ceci nous amène à la conclusion qu'un degré élevé et largement répandu de connaissance de la teneur d'une initiative ne suffit pas pour motiver les citoyen-ne-s à voter lorsque ils/elles ne se sentent pas directement concernés et que, de surcroît, le libellé de l'initiative est difficile à comprendre.

6 Valeur maximale de toutes les analyses a posteriori de votation sur des objets concrets : 40% (solution des délais), valeur minimale 5% (Nouvelle répartition des devoirs à l'école primaire).

7 Puissance du rapport entre deux variables nominales. 0 signifie statistiquement indépendant, 1 rapport parfait.

2) Comportement de vote

L'initiative a été rejetée de justesse avec 51 pourcent de votes. Le sondage a posteriori et le comportement de vote, de même que la participation, présentent des distorsions. Une majorité de 56 pourcent prétend avoir accepté l'initiative en faveur des petits paysans. Cela est, en soi, inhabituel : les sondages antérieurs présentent généralement une distorsion en faveur des gagnants. Cette fois, ce sont les perdants qui sont sur-représentés. Cela modifie le résultat global mais les réponses permettent cependant de tirer des conclusions valables sur le comportement des diverses catégories, rien ne permettant de mettre en doute le fait que les partisan-ne-s étaient également sur-représentés dans chaque catégorie (voir *tableau 5*).

La comparaison entre partisan-ne-s adversaires de l'initiative en faveur des petits paysans permet de déceler deux lignes conflictuelles précises :

Le comportement de vote des interviewé-e-s résidant en milieu urbain est très différent de celui des interviewé-e-s des milieux ruraux. Les premiers ont accepté l'initiative bien au-delà de la moyenne (grandes villes +11%, villes petites et moyennes +8%), les seconds l'ont rejetée également au-delà de la moyenne (-14%).

L'appartenance des interviewé-e-s à un parti conduit également à une nette différenciation. Les membres des trois grands partis bourgeois (PDC, PRD, UDC) sont sur-représentés parmi les rejetants, en revanche les interviewé-e-s dont les sympathies vont à la gauche et aux partis écologiques ont été favorables à l'initiative dans une proportion qui dépasse la moyenne. Dans l'ensemble, le comportement de vote correspond aux mots d'ordre des partis.

Deux autres dimensions contrastent également encore que moins fortement. A l'inverse des Suisses alémaniques (et des Tessinois), les Suisses romands ont dit Non au-delà de la moyenne. Il en a été de même en ce qui concerne les catholiques comparés aux autres religions ou aux sans confession. Ce dernier point peut être mis en parallèle avec le clivage ville-campagne.

Dans le cas présent, le sexe, l'âge et le milieu – combiné, pour être rendus opérationnels, avec la profession – n'ont pas été décisifs pour le résultat du vote. Les interviewé-e-s âgés de plus de 65 ans et les employé-e-s à l'échelon inférieur ont voté Oui au-delà de la moyenne. On constate, en revanche, un très fort rejet chez les interviewé-e-s ayant entre 50 et 65 ans et chez les agriculteurs. L'initiative a été nettement rejetée par les gens qu'elle concernait (-28 pourcent)⁸.

L'analyse des réponses des interviewé-e-s n'ayant pas voté démontre que leurs votes auraient recoupé le résultat effectif. 55% d'entre eux affirment qu'ils auraient voté Oui. On peut donc admettre qu'une participation plus forte n'aurait pas eu d'incidence sur le résultat.

⁸ Cette constatation ne reposant que sur 35 cas, on ne saurait exclure un certain taux de hasard.

Tableau 5: Comportement de vote par catégories

Caractéristiques	Groupe ^a	Déviation en % de la moyenne de Oui	
Sexe :	- Hommes	- 1	
	- Femmes		+ 2
Age :	- 20-29 ans	- 1	
	- 30-39 ans		+ 4
	- 40-49 ans	- 2	
	- 50-64 ans	- 9	
	- 65-84 ans		+ 8
Formation :	- Ecole primaire		+ 2
	- Ecole secondaire	- 1	
	- Collège, université		+ 1
Situation professionnelle ^c :	- Indépendant-e-s, empl. cadres, fonctionnaires cadres	- 7	
	- Empl. et fonctionnaires à l'échelon moyen		+ 2
	- Empl. à l'échelon inf. (n = 35)		+ 15
	- Paysan-ne-s (n = 32)	- 28	
	- Ouvriers, ouvrières (n = 46)	- 2	
	- Hommes et femmes au foyer, rentières et rentiers et étudiant-e-s		+ 5
Milieu ^c :	- Grande ville		+ 11
	- Ville moyenne et petite		+ 8
	- Milieu rural	- 14	
Domicilié-e :	- Depuis moins de 5 ans au même endroit		+ 5
	- Plus de 5 ans au même endroit	- 1	
Confession ^c :	- Protestant-e		+ 4
	- Catholique	- 8	
	- Autres (n = 11)		+ 8
	- Sans (n = 29)		+ 20
Région :	- Suisse alémanique		+ 1
	- Suisse romande	- 7	
	- Suisse italienne (n = 18)		+ 12
Symp. partisane ^c :	- PDC / PCS	- 16	
	- PRD / PLS	- 24	
	- PSS		+ 34
	- UDC (n = 43)	- 37	
	- PEP / AI (n = 18)		+ 38
	- POCH / PdT / Al. Verte (n = 15)		+ 37
	- PES (n = 17)		+ 21
	- aucune		+ 1

a Les catégories englobant moins de 10 cas n'ont pas été mentionnées ni interprétées.

b Les interviewé-e-s n'ayant pas d'opinion ou sur lesquels on n'a pas de données sur ce point sont exclus.

c Caractéristique significative lorsque la vraisemblance d'erreur est de $p \leq 5\%$ (Test Chi carré). En d'autres termes, la situation ressortant du tableau peut être considérée comme sûre à 95 % pour toutes les personnes ayant le droit de vote.

3) Motivation

Nous examinerons maintenant, par des questions ouvertes, les arguments utilisés par les votant-e-s pour expliquer leur vote, positif ou négatif.

3.1 Raisons du Oui à l'initiative

Les arguments du comité d'initiative en faveur des exploitations paysannes familiales mettaient l'aspect structurel au premier plan. Vient ensuite l'argument portant sur la lutte contre l'industrialisation de l'élevage. Il comporte plusieurs connotations allant de la protection de l'environnement à celle des animaux et englobant des objectifs structurels.

Tableau 6a: Motivations du Oui (n = 406)

Raisons	Indications données par des personnes ayant voté Oui (deux réponses possibles)	Pourcentage des personnes ayant voté Oui
- Raisons non spécifiques pour le Oui	38	9
- Assurer l'existence des petites exploitations agricoles et les soutenir	209	51
- Coup d'arrêt aux grandes exploitations agricoles	25	6
- Élimination de l'élevage industriel / «Contre les fabriques d'animaux»	117	29
- Encouragement à la production de denrées alimentaires saines	15	4
- Élimination des surplus agricoles	7	2
- Modification de la politique agricole	51	13
- Encouragement à une production respectueuse de l'environnement et proche de la nature	40	10
- Mot d'ordre du parti / Recommandation de tiers	5	1
- Autres raisons	30	7
	537	

Les arguments principaux des promoteurs de l'initiative ont été largement repris par les interviewé-e-s ayant voté Oui. La volonté d'aider les petites exploitations agricoles familiales est la raison la plus souvent citée (51%). L'élimination de l'élevage industriel arrive en deuxième position (29%). Parmi les interviewé-e-s favorables à l'initiative, un groupe (13%) est particulièrement intéressant, c'est celui qui entend étayer son acceptation de l'initiative par un désir de restructuration fondamentale de la politique agricole. Les raisonnements relevant de la politique financière ou de l'ordre de la santé n'ont joué qu'un rôle secondaire dans cette catégorie.

3.2 Raisons du Non à l'initiative

Lors de la discussion très émotive au sujet de cette initiative on a joué assertion contre assertion. Pour les citoyen-ne-s, il était difficile de préjuger des conséquences de l'initiative. Le *tableau 6a* indique que le soutien aux petits paysans est la raison la plus souvent citée par les partisans de l'initiative. Il en va de même chez les opposants. Le groupe le plus important (26%) était lui aussi animé par le désir de soutenir les petits paysans – en rejetant l'initiative. Le manque d'assurance qui caractérisait l'ambiance se reflète dans la raison indiquée en deuxième position par les interviewé-e-s ayant voté Non : 18 pourcent d'entre eux estimaient que les objectifs de l'initiative n'étaient «pas clairs». Le fait que l'initiative était encouragée par Denner lui valut aussi des inimitiés. Le nombre de Oui imputables à l'engagement de Denner ne pouvant être quantifié, on ne saurait se prononcer sur l'effet positif de cette collaboration avec le comité d'initiative.

Tableau 6b: Motivations du Non (n = 321)

Raisons	Indications données par les personnes ayant voté Non (deux réponses possibles)	Pourcentage des opposants
- Raisons non spécifiques du Non	23	7
- L'initiative nuit aux petites exploitations familiales	83	26
- Soutien de Denner	40	12
- L'initiative va à l'encontre des intérêts économiques de la Suisse	20	6
- Les objectifs de l'initiative ne sont pas clairs	58	18
- L'initiative est trop compliquée	20	6
- Les objectifs de l'initiative sont trop extrémistes	28	9
- Augmentation de la bureaucratie de l'Etat	4	1
- Les prix des denrées alimentaires agricoles augmenteraient	8	2
- Refus pour des raisons de politique nationale	8	2
- Mot d'ordre d'un parti / Recommandation de tiers	15	5
- Autres raisons	75	23
	382	

Les réserves énoncées par la presse sur le plan politique (augmentation de la bureaucratie, mise à l'écart des chambres fédérales) n'ont pas été prises en considération de manière notable par les interviewé-e-s, pas plus que l'éventualité, elle aussi envisagée, d'un renchérissement des denrées alimentaires.

3.3 Evaluation des arguments

A l'aide de questions précises nous tenterons maintenant de déterminer comment les interviewé-e-s ont perçu les arguments utilisés dans le débat. Notre propos était également d'identifier les arguments ayant rencontré l'adhésion ou provoqué le refus tant des partisans que des adversaires de l'initiative.

Trois arguments (arguments 1 et 2 en faveur de l'initiative et arguments 4 contre) ont été admis par l'ensemble des interviewé-e-s qu'ils soient favorables ou non à l'initiative. Le *consensus* porte sur l'encouragement aux petits paysans et sur la protection de l'environnement mais aussi – et cela est caractéristique – sur la crainte du renchérissement des prix agricoles induit par la petite exploitation préconisée.

Par contre, quatre arguments (arguments 3 et 4 en faveur de l'initiative et arguments 3 et 5 contre) ont été *polarisants*. Les partisans de l'initiative pensaient, en majorité, qu'elle favorisait la production de denrées alimentaires plus saines mais en plus petites quantités. Les adversaires de l'initiative contestaient, eux aussi en majorité, cette hypothèse. A l'inverse, une majorité négative estimait que l'initiative nuirait aux petits paysans et ne profiterait qu'aux gros distributeurs (Denner entre autres), point de vue contesté par les citoyen-ne-s favorables à l'initiative.

La répartition de l'opinion quant à une augmentation de la *bureaucratie de l'Etat* (argument 1 contre) est surprenante. Une majorité (46%) des personnes interviewées et des opposants ne partageait pas cette opinion. Ce qui est surprenant, c'est qu'une majorité (53%) des sympathisants adhère à ce point de vue.

L'interprétation des deux arguments portant sur la politique économique extérieure (argument 5 pour et 2 contre) n'est pas unifiée. Il est évident que les conséquences de l'initiative en la matière paraissent peu claires.

L'analyse des arguments démontre que le Non des opposants n'était pas dirigé contre la petite paysannerie ni contre la protection de l'environnement. Ces deux postulats politiques emportaient – du moins sur un plan abstrait – l'adhésion de la majorité. Le consensus cesse dès lors que la question se pose de déterminer les mesures efficaces pour atteindre cet objectif.

Tableau 7: Poids des arguments principaux

	D'accord	Pas d'accord (pourcent linéaire)	pas de rép.
Arguments pour	I / II / III	I / II / III	I / II / III
1. La suppression des fabriques d'animaux et des entreprises industrielles agricoles concourt à la protection de l'environnement	67 / 83 / 59	24 / 14 / 37	9 / 2 / 3
2. La Confédération doit modifier sa politique des subsides. Seules les exploitations familiales doivent être subventionnées.	64 / 79 / 58	20 / 16 / 33	16 / 4 / 10
3. L'initiative encourage la production de denrées alimentaires saines.	59 / 83 / 39	24 / 11 / 52	17 / 5 / 9
4. L'initiative permet la réduction des surplus. La Confédération et les consommateurs font des économies.	38 / 64 / 24	35 / 22 / 68	27 / 14 / 7
5. L'élimination des limitations d'importation améliore notre position lors de transactions internationales.	38 / 46 / 45	35 / 36 / 44	27 / 18 / 11
Arguments contre	I / II / III	I / II / III	I / II / III
1. Un contrôle accru des entreprises agricoles entraîne une augmentation de la bureaucratie de l'Etat.	46 / 53 / 46	39 / 41 / 48	15 / 6 / 6
2. L'augmentation des limitations d'importations est préjudiciable à notre position lors de transactions internationales.	49 / 49 / 59	33 / 40 / 33	18 / 11 / 8
3. L'initiative n'entraîne aucune amélioration de la situation des petites exploitations familiales.	38 / 20 / 70	44 / 72 / 27	18 / 8 / 4
4. La production des petites exploitations familiales entraîne le renchérissement des denrées alimentaires agricoles.	61 / 63 / 64	27 / 33 / 33	12 / 4 / 4
5. L'initiative profite avant tout aux gros distributeurs qui pourront importer plus de produits étrangers.	39 / 27 / 70	35 / 62 / 23	26 / 13 / 7

I = Toutes les personnes interviewées / II = Ayant voté Oui / III = Ayant voté Non

4) Position générale par rapport à la politique agricole

La plupart des citoyen-ne-s ayant le droit de vote disposent d'une expérience primaire – que ce soit en tant que consommateurs ou en tant que producteurs –, ce qui facilite les réponses aux questions concernant le degré d'insatisfaction ou de satisfaction face à la politique agricole. Seule une minorité de 12 pourcent des interviewé-e-s ne se sentait pas en mesure de juger de la politique agricole.

Tableau 8: Positions générales en matière de politique agricole

Interviewé-e-s	Position face à la politique agricole en % (n = 1013)
- satisfait-e-s	20
- indécis-e-s	32
- insatisfait-e-s	36
- sans opinion	12
	100

Plus d'un tiers des interviewé-e-s est insatisfait de la politique agricole. Le groupe le plus fort en deuxième position est indécis. Seul un cinquième se déclare expressément satisfait. Le jugement porté sur la politique agricole suisse n'est donc pas particulièrement flatteur, surtout si l'on tient compte du degré élevé de satisfaction des citoyen-ne-s suisses en ce qui concerne les conditions générales de vie en Suisse.⁹

C'est auprès des sympathisants de l'UDC (+18%)¹⁰ et des agriculteurs (+14%) que la politique agricole rencontre la plus grande approbation. Les membres du PDC et les Tessinois (+9% chacun), les ouvriers et les ouvrières (+8%) et les personnes âgées de plus de 65 ans (+7%) se montrent le plus souvent satisfait. Au nombre des insatisfait-e-s, on compte une majorité de membres du PSS (+13%), de personnes résidant dans les grandes villes (+6%), d'employé-e-s à l'échelon inférieur (+6%) de collégien-ne-s et d'étudiant-e-s au niveau universitaire (+6%). En comparant les deux groupes, on s'aperçoit que le groupe favorable au statu quo – sympathisants de l'UDC, ouvrières et ouvriers – est plus hétérogène que celui des insatisfaits. L'appréciation de la politique agricole, comme les positions au sujet de l'initiative en faveur des petits paysans démontre le clivage existant entre les régions urbaines et rurales, entre membres des partis bourgeois et des partis de gauche.

La politique agricole suisse n'est pas que la cible de critiques internes. Le protectionnisme agricole pratiqué ici est également mis en question par l'étranger. Or la Suisse, en tant que pays dépendant fortement des exportations doit être attentive à ces critiques si elle veut continuer à bénéficier d'un accès aussi libre que possible aux marchés étrangers. Notre politique de défense contre les importations agricoles étrangères pourrait nous mener un jour

9 Ebersold Werner, Schweizer und Staat, CH88, GfS, Zurich 1988, p. 23 (résultats actuels : satisfait : 56% ; indécis : 8% ; insatisfait : 11% ; sans opinion : 2%).

10 Déviation en % du degré moyen de satisfaction.

à une situation entraînant de graves préjudices pour d'autres secteurs économiques (dépendant des exportations). Nous avons donc posé la question de savoir si les interviewé-e-s tiendraient encore, dans un cas pareil, à la politique protectionniste pratiquée pour notre agriculture.¹¹ Un cinquième d'entre eux, environ, ne put fournir de réponse. Plus des deux tiers (71%) des autres interviewé-e-s répondirent par l'affirmative. Seul un petit tiers ne serait pas d'accord et préconiserait d'exiger des sacrifices de l'agriculture. Dans l'ensemble, c'est donc une nette majorité des interviewé-e-s qui souhaite – toute critique mise à part – une agriculture indigène (coûteuse) et n'est pas prête, dans le cas de difficultés avec l'étranger, à la sacrifier au profit d'industries liées à l'exportation.

Un cinquième des interviewé-e-s est satisfait de la politique actuelle, ce qui laisse à penser que la discussion sur les objectifs et les mesures à prendre en la matière continuera d'être alimentée. Les réformes de politique agricole peuvent être inspirées par deux modèles principaux. D'une part, on peut introduire à nouveau des éléments d'économie de marché en agriculture, de l'autre on peut envisager une extension du dirigisme de l'Etat dans ce secteur. Quelle est la version que préfèrent les interviewé-e-s insatisfaits de la situation actuelle ? Ils/elles se sont estimés dépassés par la question, même unique, et un quart des interviewé-e-s n'exprima pas d'opinion.¹²

Tableau 9 : Appréciation d'un choix de mesures de révision

Mesure	Augmentation / extension (en %)	Statu quo	Réduction	
- Subventions de l'Etat	18	40	42	(n = 801)
- Contingement	14	54	32	(n = 734)
- Limitation des importations	19	41	40	(n = 787)
- Paiements directs	25	49	26	(n = 661)

- Les subventions allouées aux exploitations agricoles constituent un des éléments centraux du dirigisme de l'Etat dans ce secteur. La majorité relative des interviewé-e-s s'est prononcée pour la suppression de ces subsides. Pas beaucoup moins s'en tenaient au statu quo et seule une petite minorité aurait volontiers augmenté les subventions.

- 11 La question était la suivante : « Actuellement, l'Etat protège largement notre agriculture des effets de la concurrence étrangère. Faut-il s'en tenir à cette politique de protection si les tractations avec l'étranger entraînent de plus en plus de préjudices dans d'autres secteurs ? »
- 12 Lorsqu'aucune autre mention ne figure, les réponses de la catégorie « sans opinion » ne sont pas prises en considération dans les calculs.

- En plus des subventions, c'est le contingentement qui joue un rôle important. On l'utilise pour contrôler les quantités produites dans certains secteurs agricoles et éliminer les surplus. Un peu plus de la moitié des interviewé-e-s est d'accord avec la situation actuelle en la matière et ne souhaite pas de changement. Tout juste un tiers plaide, en revanche, pour la suppression du contingentement. Une minorité de 14 pourcent préconisait le contraire.
- En raison de ces coûts élevés (prix fonciers) l'agriculture suisse n'est pas concurrentielle sur le marché mondial. La *limitation des exportations* assure sa survie en la protégeant des produits meilleur marché de la concurrence étrangère. 41 pourcent des interviewé-e-s souhaitent maintenir cette mesure. Presque autant cependant se prononcent pour une limitation, voire une suppression, de cette restriction. L'idée d'une extension de cette mesure n'a trouvé que peu d'écho.
- Les agriculteurs doivent être rémunérés par l'Etat pour des prestations indépendantes de la production et relevant de l'intérêt général, par des *paiements directs*. Cette solution n'a pas rencontré l'approbation d'une majorité relative, peu encline à cette réforme. Il est toutefois intéressant de constater qu'un cinquième des interviewé-e-s souhaite soit l'extension soit la suppression de cette mesure.

Le degré d'acceptation des instruments de contrôle centraux est différencié. Les mesures de contingentement et les paiements directs sont comparativement plus populaires que les subventions de l'Etat et les limitations d'importations. Parmi les interviewé-e-s favorables aux réformes, le rapport est de 2:1 chez ceux qui attendent une amélioration par le renforcement des éléments de l'économie de marché. Seule une petite minorité souhaiterait prendre l'autre voie et étendre le dirigisme de l'Etat. L'instrument des paiements directs constitue la seule exception: il a autant de partisans que d'adversaires. Il semble qu'on ait atteint, dans le secteur agricole, le maximum d'interventions dirigistes de l'Etat. Il est dès lors vraisemblable que des réformes futures devront aller dans le sens de la réinsertion d'éléments d'économie de marché, quand bien même la majorité des agriculteurs concernés se défend contre cette mesure.

Une vue d'ensemble des positions des interviewé-e-s en matière de politique agricole montre qu'un bon tiers d'entre eux – la majorité relative! – est insatisfait de la situation actuelle. Mais on constate cependant que même les insatisfait-e-s ne sont pas automatiquement partisans d'une réforme. Quels que soient les objectifs des réformes, ceux qui poussent dans le sens contraire ont, avec ceux qui préconisent le statu quo, la majorité tendancielle. Les réformes ayant quelque chance sont celles visant une économie de marché modérée. Selon les interviewé-e-s ce n'est pas l'ensemble de l'ordre actuel qui doit être modifié, mais tout au plus certains éléments de ce système.

Analyse de la votation fédérale du 4 juin 1989

Synthèse des principaux résultats

36 pourcent des citoyen-ne-s ont participé à la votation du 4 juin 1989 dont l'objet était l'initiative dite «en faveur des petits paysans». En comparant dans le temps, nous sommes ici en présence d'un *taux de participation très bas*.

La *composition socio-démographique* des votant-e-s confirme une fois encore les sur-représentations et les sous-représentations de groupes connus. Seule particularité: la participation au-delà de la moyenne des paysan-ne-s et des partisans de l'UDC qui s'explique par la nature de l'initiative.

La *connaissance* de l'intitulé de l'initiative était généralement *très bonne*. En ce qui concerne le contenu, les interviewé-e-s ont, en général, retenu les aspects partiels du libellé officiel de l'initiative, notamment la suppression de l'élevage industriel, le soutien aux petites exploitations familiales et la nécessité d'assurer leur existence ainsi que l'aspect d'une production agricole non dommageable à l'environnement. *L'évaluation de l'initiative* a causé des difficultés à la majorité des interviewé-e-s ce qui se comprend étant donné la longueur et le degré d'abstraction du texte de l'initiative. La majorité des citoyen-ne-s ne se sentait que peu ou pas du tout *concernée* personnellement par l'objet de l'initiative, les moins concernés étant les personnes sans activités lucratives, les plus concernés les paysan-ne-s. Le fait que l'initiative ait été bien connue des citoyen-ne-s n'a pas suffi à les inciter à voter. Ce facteur, en soit positif, a été neutralisé par le haut degré de difficulté présenté par l'enjeu ainsi que par le sentiment, subjectif, d'être peu concerné personnellement.

Sur le plan du *comportement de vote*, on remarque deux lignes conflictuelles très marquées. La première souligne le clivage entre les habitants de régions urbaines et ceux des régions rurales, la deuxième celui entre les adhérents des partis de gauche et écologistes et les sympathisants des grands partis bourgeois.

Les partisans de l'initiative motivent principalement leur décision par le désir de soutenir les petites exploitations familiales et de supprimer l'élevage industriel. On a ici parfaitement adhéré à l'argumentation utilisée par le comité d'initiative.

Les opposants voulaient, eux aussi, aider les petits paysans et c'est dans ce but qu'ils ont rejeté l'initiative. Globalement, la discussion qui a précédé la votation, menée de manière très émotive – la plupart du temps on jouait assertion contre assertion – a été très désécurisante. Le reproche exprimé en deuxième position par les opposants portait sur le fait que «les objectifs de l'initiative n'étaient pas clairs». Le soutien massif du gros distributeur Denner s'est fait sentir dans les deux sens. Le comité d'initiative a sans aucun doute profité de l'engagement de cette entreprise mais cela a également poussé des citoyen-ne-s dans le camp opposé. On ne saurait dresser un bilan.

Il y a cependant des points communs entre partisans et adversaires, en particulier dans la formulation des objectifs de l'initiative. On constate un large consensus pour demander que la politique agricole tienne davantage compte des intérêts des «petits paysans», mais les opinions divergent dès qu'il s'agit des mesures à envisager pour atteindre ce but.

Seul un cinquième des interviewé-e-s est satisfait de la *politique agricole*. Le débat sur les réformes ne perdra donc rien de son actualité dans un proche avenir. Sur le principe, les réformes peuvent s'orienter dans le sens de l'économie de marché ou sur le modèle d'un plan économique. L'analyse des réponses fait apparaître clairement que la grande majorité des partisans de la réforme se promet une amélioration de la situation à travers les mécanismes de l'économie de marché. Il faut cependant souligner que l'insatisfaction au sujet de la politique agricole ne va pas forcément de pair avec une volonté de réforme globale du système actuel. Quels que soient les buts des réformes envisagées, ceux qui poussent dans la direction opposée ont tendanciellement, avec ceux souhaitant le statu quo, la majorité. Les chances des projets de réforme sont cependant meilleures lorsque leurs objectifs vont, modérément, vers une économie de marché. Selon les interviewé-e-s seuls quelques éléments, et non pas l'ensemble du système actuel, doivent être objets de réforme.

L'insatisfaction et la volonté de réforme n'impliquent d'ailleurs nullement que l'on doute du droit à l'existence de notre agriculture indigène. La grande majorité des interviewé-e-s refuserait d'exiger de l'agriculture des sacrifices unilatéraux même si des branches dépendant des exportations devaient subir des préjudices en raison du protectionnisme pratiqué en matière de politique agricole.

ZÜRCHER BEITRÄGE ZUR POLITISCHEN WISSENSCHAFT

Herausgegeben von Prof. Dr. Daniel Frei und Prof. Dr. Ulrich Klöti

- Band 7: Beat Moser: **Ethnischer Konflikt und Grenzkrieg.** Ursachen innen- und außenpolitischer Konflikte in Afrika.
376 Seiten, Fr. 38.- (1983) ISBN 3 7253 0198 0
- Band 8: Ulrich Schmid: **Wahlkampffinanzierung in den USA und in der Schweiz**
270 Seiten, Fr. 38.- (1985) ISBN 3 7253 0235 9
- Band 9: Beat Moser: **Konflikt und Kooperation der Dritten Welt mit Industrieländern.**
364 Seiten, Fr. 48.- (1985) ISBN 3 7253 0236 7
- Band 10: Hans-Jakob Mosimann: **Befangenheit im Konsumentenschutz?** Bundesbehörden im Widerstreit der Interessen.
310 Seiten, Fr. 38.- (1985) ISBN 3 7253 0239 1
- Band 11: Heinz Krummenacher: **Internationale Normen und Krisen.** Die normative Dimension internationaler Politik
246 Seiten, Fr. 38.- (1985) ISBN 3 7253 0253 7
- Band 12: Kurt Nüssli: **Föderalismus in der Schweiz.** Konzepte, Indikatoren, Daten.
380 Seiten, Fr. 38.- (1985) ISBN 3 7253 0262 6
- Band 13: Philippe Grossen: **Das Bild der UNO in der Schweizer Tagespresse.**
174 Seiten, Fr. 38.- (1986) ISBN 3 7253 0265 0
-

Weitere Literatur zur Schweizer Politik:

Ulrich Klöti, unter Mitarbeit von Richard Degonda:

Regierungsprogramm und Entscheidungsprozeß. Eine Erfolgskontrolle der Regierungsrichtlinien des Bundesrates für die Legislaturperiode 1975-1979.

Publikationen des Schweizerischen Nationalfonds, Band 39, Bern 1986.

Handbuch Politisches System der Schweiz / Manuel Système politique de la Suisse

Band / Volume 1: Grundlagen / Le contexte. Hrsg. / Ed. A. Riklin, geb. Fr. 40.-

Band / Volume 2: Strukturen und Prozesse / Structures et processus. Hrsg. / Ed. U. Klöti
Geb. Fr. 32.-

Band / Volume 3: Föderalismus / Fédéralisme. Hrsg. / Ed. R.E. Germann / E. Weibel.
Geb. Fr. 32.-

KLEINE STUDIEN ZUR POLITISCHEN WISSENSCHAFT

Die «Kleinen Studien zur Politischen Wissenschaft» können zum Preis von Fr. 5.- pro Nummer bei der Forschungsstelle für Politische Wissenschaft, Münstergasse 9, 8001 Zürich, oder Weinbergstrasse 59, 8006 Zürich, bezogen werden.

-
- 260-261 Ulrich Klöti und Franz-Xaver Risi (Hrsg.): Parteiensysteme im internationalen Vergleich
- 259 Daniel Frei und Rudolf Küng (Hrsg.): Die Effektivität gewaltbeschränkter Normen
- 258 Stefan Hotz: ASEAN - Nationale Perspektiven und regionale Zusammenarbeit. Eine Fallstudie zur Association of Southeast Asian Nations
- 256-257 Thomas Bernauer: Superpower Summits - When Are They Successful? A systematic quantitative/qualitative analysis of factors influencing the outcome of summits
- 255 Christof Buri: «Postindustrialistische» Werthaltungen und Einstellungen zur Aussenpolitik. Ergebnisse einer UNIVOX-Umfrage
- 254 Dieter Ruloff (Hrsg.): Politische Risiko-Analyse. Beiträge zu einem Forschungsseminar
- 253 Theo Haldemann und Ulrich Klöti (Hrsg.): «Sparen» in der öffentlichen Verwaltung. Die Hayek-Analyse in der Stadt Zürich. Beiträge zu einem Forschungsseminar
- 252 Kurt Nüssli: Neokorporatismus in der Schweiz. Regionalpolitik
- 251 Kurt Nüssli: Neokorporatismus in der Schweiz. Umweltpolitik
- 250 Erwin Rüegg: Neokorporatismus in der Schweiz. Berufsbildungspolitik
- 249 Erwin Rüegg: Neokorporatismus in der Schweiz. Landwirtschaftspolitik
- 248 Kurt Nüssli: Neokorporatismus in der Schweiz. Gesundheitspolitik
- 247 Erwin Rüegg: Neokorporatismus in der Schweiz. Verkehrspolitik
- 246 Theo Haldemann: Einführung in die Kausalanalyse mit LISREL (lineare Gleichungssysteme)
- 245 Ulrich Klöti: Politische Wissenschaft in der Schweiz
- 243-244 Sandro Cattacin: Neokorporatismus in der Schweiz. Die Fremdarbeiterpolitik
- 241-242 Armin Kühnen: Neokorporatismus in der Schweiz. Fallbeispiel: Arbeitszeitpolitik
- 239-240 Madeleine Hösli: Perceptions and Positions in the International Debt Crisis. An Analysis of Public Statements made by Government Representatives in Developing and in Industrialized Countries
- 237-238 Barbara Sostaric: Zusammenhänge von Rüstung und Entwicklung: eine empirische Untersuchung
- 235-236 Christine Fürst: Integration im Rahmen der Europäischen Politischen Zusammenarbeit (EPZ)
- 234 Ulrich Klöti und Franz-Xaver Risi: Neueste Entwicklungen im Parteiensystem der Schweiz
- 233 Theo Haldemann: Kreuztabellenanalyse: Anteilsdifferenzen und Effektenanalyse (d-Ansatz von James A. Davis)

THÉMATIQUES UNIVOX

I A Société

Intégration des étrangers : assimilation demandée, tolérance des particularités 1, 86, 88 – Manque de contact, isolation sociale 2, 86 – Formes de vie commune : communauté, seul-e, foyers 3ème âge, couple marié, concubinat 3, 86, 87, 88 – Intérêts opposés dans les divers groupes : employeur / employé-e, personnes ayant fréquenté l'école publique / universitaires, avec enfants / sans enfant, jeunes / vieux, hommes / femmes, actifs professionnellement / retraité-e-s 4, 86, 87, 88 – Union et mariage : sécurité, mariage et concubinat comparés, union à l'essai 5, 86, 87 – Conception de la profession et de la famille, partage des rôles, double charge profession et ménage 6, 86, 87, 88 – Avis sur la grandeur optimale d'une famille 7, 87 – Inégalités sociales : répartition des revenus, justification des inégalités de revenus 8, 87 – Degré d'accord pour le droit de vote aux étrangers pour les affaires communales 9, 88 – Sentiment d'insécurité / perte d'orientation sur la base d'une échelle d'écart de la norme 10, 88.

I B Logement

Appréciation du logement : grandeur, confort, clarté, loyer / coûts, relations avec le / la propriétaire, les voisins, le quartier, proximité des infrastructures, environnement 8, 86, 87, 88 – Lieu d'habitation 1, 86, 87, 88 – Conception du lieu idéal où habiter (ville/campagne) et du logement idéal (maison familiale, maison pour plusieurs familles) 2, 86, 87, 88 – Posséder sa propre maison (souhait) 3, 86, 87, 88 – Marché du logement 4, 86, 88 – Droits des locataires, protection des locataires 5, 86, 88 – Nombre de pièces de l'appartement 6, 86, 87, 88 – Part du loyer sur les revenus 7, 86, 87, 88 – Importance accordée à la qualité du logement 9, 87, 88 – Déménagement envisagé 10, 87, 88 – Appréciation et utilisation de l'offre en milieu urbain (achats, loisirs) 12, 87 – Vie citadine : distractions ou solitude ? 13, 87 – Rénovations de l'appartement : à la charge du propriétaire ou du locataire ? 14, 88 – Relations propriétaire / locataire : consultation du locataire souhaitée avant des rénovations 15, 88 – Répartition des coûts des rénovations effectuées sur demande des locataires : partage des frais, travaux effectués par les locataires, bail à long terme, augmentation de loyer 16, 88

I C Santé

Etat de santé actuel 1, 86, 87, 88 – Etat de santé un an auparavant 2, 86 – Soin apporté à sa santé 3, 86 – Maladies ayant une influence restrictive sur la vie quotidienne 4, 86, 88 – Problèmes de santé, affections diverses pendant les 12 derniers mois 5, 86 – Conséquences / changements dans la vie quotidienne 6, 86 – Conséquences sur la vie professionnelle 7, 86 – Changement d'emploi 8, 86 – Habitudes : alimentation, exercice physique, délassement etc. 9, 86 – Problèmes de santé, affections diverses au cours des 4 dernières semaines 10, 87, 88 – Nombre d'heures de travail professionnel hebdomadaire 11, 87, 88 – Nombre d'heures de travail non professionnel 12, 87, 88 – Volume du travail, stress 13, 87, 88 – Désir d'avoir moins de travail, de changement d'emploi 14, 87, 88 – Attitude par rapport à la santé et à la maladie : hérédité, consommation de médicaments, hédonisme ou ascèse, prophylaxie etc. 15, 87 – Peur de se retrouver seul-e dans une situation difficile, manque de confiance dans la possibilité d'aide extérieure 16, 88 – Environnement social : personnes de confiance, désirs et réalités 17, 88 – Loisirs au sein d'associations et sociabilité 18, 88

I D Formation

Importance accordée à l'éducation, les questions scolaires et la formation culturelle 1, 87, 88 – Connaissance de la position des partis politiques sur les questions d'éducation, de formation scolaire et professionnelle et leur importance lors d'élections 2, 87 – Evaluation d'un certificat de maîtrise fédérale 3, 87 – Evaluation d'un diplôme universitaire 4, 87 – Bilan de la période scolaire, de formation professionnelle et de la formation continue 5, 87 – Evaluation du programme / des objectifs scolaires en Suisse et changements désirés en vue d'arriver à ces objectifs : culture générale, vue critique de la société, sentiment de sa propre valeur / connaissance de soi, connaissances professionnelles, ascension professionnelle, maturité possible pour toutes et tous, diplômes uniquement aux meilleurs, adaptation aux nouvelles technologies, connaissances de base 6, 87 – Réformes scolaires : nécessité, causes des problèmes parents / école / enseignants, réformes scolaires dans son canton 7, 87 – Prise de position au sujet du nombre d'élèves par classe, deuxième langue nationale enseignée à l'école primaire, méthode d'enseignement en maths, introduction de l'informatique, programme scolaire, durée de la scolarité obligatoire, âge pour passer la maturité, stages pratiques, examens de passage à l'université, bourses 7, 87 – Formation continue : cours (financés par l'entreprise), initiative, possibilité de suivre des cours, empêchements, intérêt et utilité, désirs pour l'avenir, financement des cours 8, 88 – Autofinancement

de la formation ou financement par des tiers 9, 88 – Ecoles publiques ou écoles privées : chances de succès des bons élèves et des plus faibles, méthodes d'enseignement, frais scolaires, formation des enseignants, formation pédagogique 10, 88 – Position par rapport aux écoles privées 11, 12, 88 – Acceptation d'une déduction fiscale pour les frais d'une école privée 13, 88 – Financement des écoles privées, libre choix de l'école 14, 88 – Connaissance / Formation scolaire : question test 15, 88

I E Culture

Identification à des objets de différentes époques 1, 86 – Intérêt général à la culture 2, 86, 87 – Situation culturelle en Suisse 3, 86, 87 – Participation à des manifestations culturelles : fréquence, genres : football, fêtes foraines, montée à l'alpage, opéra, etc. 4, 86 – Evaluation des différentes formes de culture 5, 86 – Politique culturelle des partis politiques 6, 86 – Soutien à la culture : relève de la Confédération / des cantons / des communes / des privés 7, 86 – Initiative culturelle 8, 86 – Mesures de politique culturelle : création de musées / bibliothèques / théâtres, subventions pour les personnes actives dans le domaine de la culture et pour les réalisations culturelles, refus d'un soutien officiel 9, 86 – Utilisation de la situation culturelle dans les grandes villes, dans la région, là où l'on habite 10, 87 – Refus des crédits pour CH 91 11, 87 – Mesures prises par la Confédération : soutien aux œuvres suisses dans les langues du pays, encouragement aux dialectes, traductions, hausse des contributions à la partie culturelle dans les médias publics, soutien au cinéma suisse 12, 87 – Branches artistiques dans les écoles 13, 87 – Mesures pour l'amélioration de la situation financière des écrivains 14, 87 – Préférences culturelles 15, 87 – Utilisation des crédits culturels 16, 87 – Confiance dans les partis politiques en matière de questions culturelles 17, 87 – Influence de l'engagement en matière culturelle lors d'élections 18, 87 – Evaluation de la situation culturelle dans le passé et actuellement 19, 88 – Intérêt culturel, place tenue par la culture dans sa propre vie 20, 88 – Appartenance à la communauté culturelle : régionale, suisse, européenne, globale 21, 88 – Points de vue concernant les diverses mesures prises dans le domaine culturel : augmentation de la partie culturelle dans les médias électroniques, encouragement de nature financière pour le cinéma suisse, traductions d'auteurs suisses, encouragement des dialectes, conditions intéressantes pour la réalisation d'œuvres au sein de diverses communautés culturelles suisses, expansion culturelle à l'étranger / création de centres permanents 22, 88 – Nouvelles organisations de CH 92 : pluralisme ou unité nationale ? Structure fédérative positive ou négative ? Economies ou avarice ? 23, 88 – Bénéfice personnel sur les subventions à la culture 24, 88 – Utilisation personnelle des dépenses culturelles 24, 88 – Avis sur le refus des Jeux olympiques à Lausanne 25, 88 – Attention portée à l'évolution des objectifs du soutien à la culture 26, 88

I F Loisirs

Loisirs : affaire privée ou exigeant l'implication des pouvoirs publics ? 1, 86 – Soutien aux initiatives : création d'espaces verts et / ou réservés aux loisirs, terrains de jeux pour les enfants, établissements sportifs ouverts à tous, aménagement des transports publics régionaux, cours d'écoles comme ateliers de loisirs, parcs, créations de rues piétonnes, transformation de surfaces de gazon en jardins familiaux 2, 86 – Revenus et loisirs 3, 86 – Dépenses pour les loisirs : voyages, voiture, vidéo, livres, sorties, aménagement de l'appartement, équipement sportif, bricolage, formation continue, économies 4, 86 – Loisirs : télévision, journaux / livres, ne rien faire, promenades, achats, visites, radio, famille / enfants, voyages, jardinage, bricolage, sport, formation continue, occupation auxiliaire 5, 86 – Activités préférées en cas d'une réduction de temps de travail 6, 86 – Satisfaction face à la vie, les loisirs et le travail 7, 14, 87 – Durée du travail 8, 87, 88 – Evaluation du temps de loisir 9, 87 – Dépenses lorsqu'on a plus de loisirs 10, 87 – Restrictions dans le domaine des loisirs pour les petits revenus 11, 87 – Augmentation de l'offre en matière de loisirs 12, 87 – Facteurs nécessaires à des loisirs satisfaisants : durée du temps libre, argent, tierces personnes, conditions météorologiques, l'offre, la profession, initiative personnelle, horaires de travail à la carte 13, 87 – Fréquence des diverses activités de loisirs : bricolage, jardinage, réparations, collaboration à un parti politique, associations et organisations sociales 15, 87 – Durée du temps consacré aux loisirs 16, 87 – Evolution de la durée du temps de loisirs 17, 88 – Limite entre travail et loisir : formation continue, repas, lecture, jardinage, achats, télévision, soins corporels, cuisiner, activités sociales, sommeil 18, 88 – Inconvénients au cours des loisirs : embouteillages, obligations familiales, visites de convenance, foule / faire la queue, absence d'envies, bruit, mauvais programme de télévision 19, 88 – Satisfaction concernant la durée du temps de loisirs 21, 88 – Préférences concernant la réduction de la durée du temps de travail, augmentation des revenus 22, 88 – Préférences concernant l'organisation du temps de loisirs : travail à temps partiel, travail continu, congés non payés, travail par équipes, retraite à la carte, compensation des heures supplémentaires utilisée pour les loisirs 23, 88 – Temps de travail hebdomadaire maximal souhaité 24, 88 – Utilisation de temps libre supplémentaire : vie en société, en famille, violon d'Ingres, TV, formation continue, engagement politique ou social, voyages 25, 88

I G Transports

Emissions dues à la circulation, mesures pour les restreindre 1, 87 – Véhicules à disposition : vélo, vélomoteur, moto, voiture 2, 87 – Accès aux transports publics : proximité, fréquence de la desserte 3, 87 – Priorité des possibilités de transports : parcours travail / école / achats, dans le domaine des loisirs, de l'économie, de l'industrie, mesures pour éviter les accidents, protection de l'environnement, confort, politique structurelle 4, 87 – Souhaits concernant les transports : confort, correspondances, utilisation de moyens de transports privés, coûts, ne pas dépendre des horaires, facilités de transporter les bagages 5, 87 – Evaluation concernant les dimanches sans voiture, le rationnement de l'essence, péages, limitations de vitesse, bonus écologique, taxe poids lourds en fonction du kilométrage, verrouillage, limitations 6, 87 – Utilisation des divers moyens de transports pour les parcours travail, achats, profession, loisirs : vélo, vélomoteur, moto, voiture, tram, bus, car postal, CFF, poids lourd 9, 88 – Avantage et inconvénients de la motorisation 10, 88 – Protection de l'environnement et voitures : avantage offerts par les transports publics, voiture et liberté, protection de l'environnement = tâche de l'Etat 11, 88 – Effets nuisibles sur l'environnement dus à la circulation : pollution des eaux, bruit, atteintes au paysage, pollution de l'air, morcellement de villages et de quartiers 12, 88 – Financement des transports publics souhaité : politique tarifaire, fonds fiscaux, impôt sur l'essence, entretien des infrastructures par l'Etat 13, 88 – Utilisation de la voiture 14, 88 – Capacité de comportement en fonction de l'environnement : renoncer à l'usage de la voiture (au profit des transports publics, renoncer à la mobilité), limitations de vitesse, manière de conduire produisant moins de nuisances et caractérisée par plus d'égards, arrêt du moteur aux feux rouges, catalyseur 15, 88 – Répartition souhaitée des coûts des transports : internalisation des coûts externes des transports privés et publics, autonomie économique des transports publics et privés 16, 88

I H Communication

Utilisation des médias : télévision, radio RSR, radios locales, quotidiens, revues et magazines, livres 1, 86, 87 – Utilisation de : journaux télévisés / nouvelles, émissions d'informations, de variétés, locales, hebdomadaires, illustrés / magazines, ouvrages spécialisés 2, 86 – Organisation de la SSR 3, 86 – Connaissance des nouveaux médias 4, 86 – Utilisation de la télévision par câble, du vidéorecorder, de la TV par satellites, du vidéotexte, de la Pay-TV 5, 86, 87 – Satisfaits par les programmes de la TV suisse, des TV étrangères, de la Radio suisse, des radios locales, par les journaux 6, 86, 88 – Modifications souhaitées par rapport aux médias et à leur contenu 7, 86 – Connaissance du Département compétent pour les médias 8, 86 – Connaissance des questions de politique des médias 9, 86 – Ecoute : journaux télévisés / informations, émissions d'informations politiques, culturelles / de formation / scientifiques / de conseils / sportives / de jeux / de feuilletons / musicales / films d'aventures et de divertissement / régionales / hebdomadaires illustrés, magazines, publications spécialisées 10, 87 – Utilisation des médias : fréquence de l'utilisation de la TV, de la radio, des journaux 11, 87 – Réception de la TV : antenne / câble, télétexte, nombre de récepteurs, degré d'utilisation des différents récepteurs 12, 87 – Satisfaction par rapport aux programmes de TV, émetteurs souhaités pour des programmes supplémentaires souhaités, programmes supplémentaires souhaités : actualité, politique, régional, culture / formation / domaines scientifiques / conseils / sport / jeux, feuilletons / films d'aventures et de divertissement 12, 87 – Propriété et usage du vidéorecorder : achat, prêt, enregistrement 14, 87 – Membre de télé-clubs 15, 87 – Propriété et usage de pc (ordinateur personnel) : traitement de texte, comptabilité, programmation, formation continue, jeux 16, 87 – Importance / évaluation des différents médias : télévision et radio suisses, tv étrangères, journaux, revues, livres 17, 88 – Evaluation de l'information et du divertissement des différents médias 18, 88 – Crédibilité des compte-rendus politiques à la télévision et à la radio suisses, par les radios locales, les journaux et les hebdomadaires 19, 88 – Indépendance des journalistes dans ces médias 20, 88 – Compréhensivité des compte-rendus dans ces médias 21, 88 – Intérêt pour les informations de politique locale, nationale et étrangère 22, 88

I I Environnement

Causes du déperissement des forêts 1, 86, 87, 88 – Connaissance des prescriptions pour la protection de l'environnement 2, 86, 14, 87 – Progrès technique, solution pour la protection de l'environnement, acceptation des risques liés à l'énergie nucléaire, nécessité de modification de comportement, foi dans la technologique, nuisances pour l'environnement = prix de la prospérité 3, 86, 88 – Influence de divers groupes en matière de protection de l'environnement 4, 86 – Influence souhaitée en matière de protection de l'environnement de la part de l'artisanat / l'industrie, les associations de protection de la nature et de l'environnement, des scientifiques / techniques, du Conseil fédéral / des gouvernements cantonaux, des partis politiques, de la population concernée, des syndicats 5, 86 – Support des coûts de la protection de l'environnement : impôts directs ou indirects? Acceptation d'une augmentation

d'impôt sur le revenu 6, 86, 87, 88 – Acceptation d'augmentation des coûts du chauffage 7, 86, 87, 88 – Réduction des dépenses de l'Etat pour la protection de l'environnement : oui / non, dans quels domaines ? 8, 86, 87, 88 – Modification du comportement au nom de la protection de l'environnement (soi-même, de la part des autres), acceptation de modifier son propre comportement : utilisation des transports publics, arrêt du moteur aux feux rouges, prise en considération de la consommation de courant lors de nouvelles acquisitions, soutien à des organisations de protection de l'environnement, participation à des actions pour la protection de l'environnement, renoncement à des produits nuisibles pour l'environnement, réduction de la production de déchets / de sources de pollution, catalyseur 9, 86, 87, 88 – Evolution future de la société : 1 Priorités : accroissement économique ou protection de l'environnement ? Acceptation de risques pour la prospérité, les qualités humaines ou une société de rendement ? Besoins humains ou besoins économiques ? Structures décisionnelles démocratiques ou délégation aux autorités ? 15, 87 – Nécessité de mesures prises par les autorités : contre le bruit, de protection des eaux, d'aménagement du territoire, de réduction des émissions de gaz de chauffage, industriels, des voitures, élimination des déchets, agriculture, économies d'énergie, protection de la nature, du sol, soutien aux transports publics, contre les émissions radioactives 16, 87, 88 – Sources d'information pour les questions concernant l'environnement : journaux, médias électroniques, famille, connaissances, collègues de travail, littérature spécialisée, conférences, groupes d'intérêt 17, 87 – Acceptation / refus de l'abandon du nucléaire jusqu'en 2025 et de la construction de Kaiseraugst 18, 88 – Température des pièces 19, 88 – Elimination des déchets (compost, verre, papier, batteries) 20, 88 – Propriétaire de vélo, utilisation pour aller travailler, faire des achats 21, 88 – Echelle des valeurs au sujet des conséquences nocives de la circulation : pollution de l'air, bruit de la circulation, sécurité 22, 88

II A Etat

Satisfaction au sujet de la vie (en général) et de la politique suisse 1, 86, 87, 88 – Expérience des administrations officielles : administration des impôts, PTT, administration communale, entreprises de transport, police, administration des transports routiers, armée 2, 86, 87 – Position par rapport au fédéralisme, au gouvernement collégial, concordance, parlement de milice, partenariat social, référendum, initiative populaire, procédure de consultation 3, 86, 87, 88 – Problèmes urgents à traiter par le Conseil fédéral 101, 86, 87, 88 – Capacité de l'Etat à résoudre les problèmes 4, 86, 87, 88 – Extension de l'activité de l'Etat 5, 86, 87 – Nouvelles tâches de l'Etat, domaines dans lesquels on souhaiterait moins d'interventions de l'Etat 6, 86, 88 – Répartition des obligations entre la Confédération / les cantons / les communes : police, politique étrangère, défense nationale, formation, culture, santé, protection de l'environnement, assurances sociales, aménagement du territoire, transports, énergie, agriculture, économie publique, recherche 7, 86 – Fédéralisme : relations entre les différents groupes linguistiques, ponts entre les confessions, équilibre ville / campagne, autonomie des régions, équilibre pauvres / riches 8, 87 – Force nécessaire au Conseil fédéral pour résoudre les problèmes urgents 9, 88 – Activités de l'Etat : extension ou réduction souhaitées 10, 88 – Répartition souhaitée des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes 11, 88 – Election du Conseil fédéral par le peuple 12, 88 – Mesures aptes à décharger le Conseil fédéral, p. ex. extension de l'état-major personnel, secrétaire d'Etat chargé des tâches administratives ou des obligations de représentation, répartition plus équilibrée des offices fédéraux entre les Départements 13, 88

II B Institutions de la démocratie directe

Intérêt politique 1, 86, 87, 88 – Sympathie pour les partis 2, 86, 87, 88 – Jugement sur les partis en matière de politique économique, de l'énergie, sociale, des transports, de l'environnement, des étrangers, financière et des médias 7, 86, 87 – Participation aux votations 9, 86, 87 – Bases d'information avant des votations : programme des partis, questions aux spécialistes, d'autres personnes 11, 86 – Fréquence de la discussion politique dans la famille, à l'école, avec les ami-e-s et connaissances 8, 86 – Droit de vote et d'éligibilité des Suisses et influence des citoyen-ne-s sur la politique 5, 86 – Position par rapport aux réformes 4, 86 – Centres du pouvoir en Suisse : Conseil fédéral, chambres fédérales, tribunaux, administration, milieux économiques et lobbies, syndicats, partis, cantons, peuple 6, 86, 87 – Confiance accordée au gouvernement 3, 86, 87 – Autoévaluation de sa position : à gauche ou à droite 12, 87, 88 – Participation à une activité politique : récolte de signatures, participation à des manifestations, boycottage de produits de consommation, grèves, inscription de mots d'ordre / slogans sur les murs, résistance physique à la police, envoi de lettres de lecteur, entraîner des connaissances dans des discussions politiques, lancement d'initiatives populaires 13, 87 – Chances de gagner les élections pour les divers partis 14, 87 – Force des alliances entre partis ou absence d'alliance 15, 88 – Points positifs des partis préférés 16, 86 – Urgence des tâches du parlement comme la lutte contre le chômage, le maintien de l'ordre et du calme, la protection de la liberté d'opinion, le droit de co-décision des employé-e-s, la compétitivité de l'économie, la protection de l'environnement 17, 88

II C Droit

Connaissances juridiques : droit d'association dans CO, CCS, const. féd. 1, 86 – Connaissances juridiques : rupture de contrat, fréquence des contrats signés, types de contrats, valeur des contrats oraux 2, 86 – Tâche la plus importante du droit 3, 86 – Valeur et réalité de l'Etat de droit en Suisse 4, 5, 86 – Confiance accordée aux gens de droit : juges, juristes dans l'administration, avocats, notaires, juristes dans les milieux économiques, juristes dans les domaines scientifiques 6, 86 – Tâche la plus importante du droit pénal : sanctions, prophylaxie criminelle ou réinsertion sociale des malfaiteurs ? 7, 86 – Révision totale de la Constitution : nécessité, révision formelle ou de fond ? 9, 86 – Attitude adoptée en cas de conflit : fuite, conversation, plainte devant un tribunal 10, 86 – Respect des lois, raisons : peur des sanctions, respect de l'autorité, nécessité pour la vie en communauté 11, 86 – Droit international : base indispensable pour la paix dans le monde ? Attentes, rôle de la Suisse 12, 86 – Conception des droits de l'homme / du droit fondamental, nommer quelques-uns des droits de l'homme 13, 87 – Légitimation de la réduction des droits de l'homme : aucune, seulement dans l'intérêt public, par les autorités 14, 87 – Mise en pratique de l'égalité de droit 15, 87 – Nombre de lois : trop ou trop peu ? 16, 87 – Domaines comportant trop de lois : droit fiscal, droit de la circulation routière, droit de construction, droit du travail, droit matrimonial, droit de l'environnement ? Domaines régis par trop peu de lois 17, 87 – Droit de l'environnement : interdictions, incitations, contrôles, sanctions 18, 87 – Enseignement des lois dans les écoles, au cours de la formation professionnelle, pendant les études 19, 87 – Davantage de formation en matière juridique ? 20, 87 – Intérêt pour les questions juridiques 21, 87 – Appartenance à différentes associations ou organisations 22, 88 – Nombre de ces appartenances 23, 88 – Membre du comité d'une association 24, 88 – Soutien apporté par une association 25, 88 – Image de la neutralité suisse 26, 88 – Connaissances des bases de la neutralité suisse 27, 88 – Points de vue concernant les obligations inhérentes à la neutralité : défense nationale active, interdiction d'exportations d'armes vers les pays en guerre, importation de matériel militaire, signatures d'alliances militaires, médiation lors de conflits internationaux, indépendance des blocs, accueil de réfugiés, aide au développement, comportement des Suisses à l'étranger, informations sur la situation internationale dans les médias suisses, protestations des autorités fédérales au sujet d'événements politiques étrangers, égalité de traitement des partenaires commerciaux 28, 88 – Neutralité et commerce extérieur 29, 88 – Appartenance à l'AELE, la CE ou l'ONU et neutralité 30, 31, 32, 88 – Qu'est-ce qui est le plus important dans la neutralité suisse ? 33, 88 – Conception d'une Suisse non neutre, 34, 88

II D Finances de l'Etat

Répartition des finances de l'Etat : aide au développement, défense nationale, formation, recherche, prévoyance-vieillesse, santé publique, construction de routes, élimination des déchets, pollution 1, 86, 87, 88 – Mesures prises lors de déficits de la Confédération / des cantons / des communes : augmentation de l'impôt sur les revenus, impôt sur les revenus des capitaux, ICHA, emprunts ou réduction des dépenses 2, 86 – Morale fiscale comparative, p.ex. : fraude à l'assurance, déclaration des gains annexes / de la fortune 3, 86 – Raisons / légitimation de la fraude fiscale : inflation, dépenses de l'Etat trop élevées, impôts trop élevés, sanctions, riches privilégiés par le système fiscal, honnêteté, pas le choix, risque d'être pris, est minime, ne fait de mal à personne, délit minime, devoir du citoyen 4, 86, 88 – Dépenses en matière d'environnement : information des consommateurs, moyens donnés aux autorités pour un meilleur contrôle, encouragement à la recherche des universités / de l'économie privée, examens de compatibilité avec la protection de l'environnement, remèdes apportés aux dégâts causés, subventionnement d'un comportement favorable à l'environnement, experts en la matière comme conseillers du Conseil fédéral 5, 87 – Connaissance des ressources de l'Etat : impôt sur le revenu et la fortune, impôt sur les bénéficiaires, impôts sur la propriété foncière, impôt sur les revenus de la fortune, impôts anticipés, de succession, impôts sur les transactions, droits de timbre, impôt sur le chiffre d'affaires, impôt sur le tabac, taxes sur l'essence, sur les véhicules 6, 87, 88 – Connaissance des dépenses de l'Etat : administration, juridiction, police, relations étrangères, défense nationale, enseignement / recherche, culture, déassement, sport, santé publique, protection de l'environnement, œuvres sociales, aménagement du territoire, transports / énergie, agriculture, dépenses financières 7, 87, 88 – Augmentation / réduction des dépenses pour les transports : autoroutes / routes nationales, autres routes, offre de prestations et réduction des tarifs des transports publics, lutte contre les immissions, circulation en général 8, 87 – Utilité des divers domaines relevant de l'Etat : défense nationale, enseignement / recherche, culture, déassement, sport, santé publique, protection de l'environnement, œuvres sociales, circulation, agriculture 9, 87, 88 – Favorables à un impôt sur l'énergie 10, 88 – Acceptation de l'ordre de grandeur de l'impôt sur l'énergie (en %) 11, 88 – Recettes fiscales : la Confédération est économe / prodigue 102, 86 – Charges fiscales en Suisse comparativement avec l'étranger 103, 86 – Bilan personnel : charges fiscales / prestations de l'Etat 104, 86, 88

II E Sécurité sociale

Part de la sécurité sociale prélevée sur le salaire 1, 86, 88 – Menace sur l'équilibre de l'AVS 2, 86, 88 – Propositions pour l'assainissement de l'AVS : augmentation des cotisations de l'employé-e, de l'employeur, participation de l'Etat, réduction des rentes 3, 86 – Age idéal de la retraite pour les femmes et les hommes 4, 86, 88 – Préférences en matière de systèmes de prévoyance-vieillesse : principe du 3ème pilier ou retraite populaire 5, 86 – Part des primes des caisses-maladies au coût de la santé 6, 86 – Favorables à l'entrée dans une caisse-santé (HMOs) : de combien les primes devraient-elles être réduites ? 7, 86 – Favorable à adhérer à une caisse-santé (HMO) si le médecin de famille en était membre 8, 86 – Autoparticipation aux assurances des caisses-maladie : augmentation / réduction, règlement actuel, choix entre différents degrés d'autoparticipation, système de bonus / malus 9, 86 – Pour / contre l'extension de la sécurité sociale 10, 87 – Connaissance des cotisations dans le cadre de la prévoyance individuelle (3ème pilier) 11, 87 – Rentes AVS indépendantes de l'état-civil 12, 87 – Bonus enfants dans l'AVS 13, 87 – Urgence du libre passage lors de changement d'emplois (caisses de pension) 14, 87 – Primes de maternité obligatoires : pour / contre 15, 87 – Assurance maternité : pour / contre, financement par le pourcentage du salaire, impôts, primes individuelles ou libre assurance individuelle 16, 87 – La concurrence des cliniques de luxe américaines est-elle utile ou nocive ? Prise de position sur le droit des cantons de décider quels hôpitaux peuvent bénéficier des prestations des caisses-maladies 17, 87 – Le système actuel de la rémunération des médecins selon leurs prestations individuelles augmente le quotient des traitements : oui / non, favorables à des modèles alternatifs de rétribution 18, 87 – Jugement au sujet du degré de prise en charge lors de longs séjours de personnes âgées dans les hôpitaux, les foyers 3ème âge, chez elles, protection face aux charges financières 19, 88 – Disposition à un engagement personnel pour aider les personnes âgées 20, 88 – Pour / contre l'introduction d'une assurance pour des soins prolongés, obligatoires ou à bien plaisir, financée par les impôts, des primes, des subventions 21, 88 – Possibilités d'économie en matière de santé publique : hôpitaux, de la part des médecins, sur les médicaments, attitude des patients 22, 88 – Favorables à différentes possibilités de financement de la sécurité sociale : pourcentage sur le salaire, impôt sur le revenu, primes, impôts sur la consommation, 23, 88 – Pourcentage présumé des retraité-e-s et des personnes touchant une rente d'invalidité 24, 88

III A Agriculture

Achats : qui, dans le méage, achète les produits d'alimentation ? 1, 86 – Achat de produits alimentaires : produits de l'agriculture suisse selon l'angle du rapport qualité / prix des produits étrangers et des produits provenant de cultures biologiques 2, 86, 87, 88 – Maintien de l'agriculture pour l'autoapprovisionnement en cas de crise 3, 86 – Entretien du paysage : tâche de l'agriculture, du tourisme ou des paysagistes, maintien de l'agriculture de montagne 4, 86, 87, 88 – Groupes profitant de la politique agricole : petits paysans, gros paysans, paysans de montagne, de plaine, commerçants, distributeurs en gros, commerce de détail, tourisme, consommatrices et consommateurs 5, 86 – Qui supporte les frais de la politique agricole : les contribuables, les consommatrices et les consommateurs, la Confédération ? 6, 86 – Sortes d'entreprises méritant un encouragement : petits domaines, grands domaines, agriculture biologique, grandes entreprises ne dépendant pas de la surface de culture 7, 86, 87 – Encouragement à une agriculture naturelle par un impôt sur les produits alimentaires 8, 87, 88 – Accepterait d'acheter du lait de vaches traitées aux hormones 9, 87, 88 – Effets de traitements hormonaux non contrôlables sur la consommation de produits laitiers 10, 87, 88 – Méthodes biotechnologiques et de technologies génétiques sur les cultures et sur le bétail pour améliorer la qualité des produits alimentaires, augmenter le rendement laitier et du bétail d'abattage, pour éviter les maladies, pour lutter contre les maladies, augmentation du rendement des cultures, amélioration des espèces, lutte contre les prédateurs 11, 87, 88

III B Economie

Evolution prévisible de l'économie suisse 101, 86, 88 – Branches de l'économie suisse 102, 86, 88 – Firmes suisses les plus importantes à l'étranger 103, 86, 88 – Réputation des firmes suisses à l'étranger 104, 86, 88 – Rapport comparé de la propriété de firmes étrangères en Suisse et de celle des firmes suisses à l'étranger 106, 86, 88 – Evaluation de la prospérité, des chances d'avenir et des salaires en économie agricole et forestière, dans la métallurgie, le textile et la chaussure, le commerce, l'enseignement / les sciences, les assurances, l'industrie des machines et des appareils, de l'alimentation et des dérivés, l'industrie chimique, la communication et les transports, l'administration publique, les banques, la santé publique, l'hôtellerie et la restauration, l'industrie horlogère, le bâtiment, l'industrie du bois et du meuble, du papier 108, 86 – Evaluation de la compétitivité et du rendement de l'économie suisse 109, 86, 88 – Domaines de pointe de l'économie suisse 110, 86, 88 – Domaines dans lesquels la Suisse n'est plus à la pointe 111, 86, 88 – Quels sont les produits mieux fabriqués en Suisse qu'à l'étranger ? 112, 86, 88 – Dépendance de la conjoncture, conséquences personnelles d'une mauvaise conjoncture 114, 86, 88 – Branches /

firmes pratiquant un engagement pour la communauté 115, 86 - Associations d'idées par rapport au concept «économie»: personnalités, firmes connues 131, 87 - - Connaissance du cours du dollar 132, 87 - Connaissance de l'appartenance de la Suisse à l'AELE, sources d'information sur les questions économiques 133, 87 - Evaluation du nombre de collaborateurs et collaboratrices des grandes firmes suisses 134, 87 - Connaissance des syndicats suisses les plus importants 135, 87 - Evaluation du nombre des chômeurs et chômeuses en Suisse 136, 87 - Intérêt pour les thèmes traités par les médias: actualité internationale, affaires fédérales, régionales, économie, sport, accidents / crimes, voiture, programme des médias, sciences / recherche, vacances / voyages, culture, roman, cinéma, littérature, religion 137, 87 - Croissance quantitative et qualitative et crédibilité du soutien à lui apporter 139, 87 - Principaux avantages et désavantages d'une entrée dans la CE 167, 88

III C Travail

Travail et rendement accepté 1, 86 - Renoncement en faveur du travail en tenant compte du rapport au salaire 2, 86, 87, 88 - Avantages et désavantages du travail professionnel: atmosphère de l'entreprise (collaboratrices, collaborateurs / supérieur-e-s hiérarchiques), autonomie, activité intéressante, aménagement du lieu de travail, prestations sociales, gain, mauvaise aération, nervosité, dur travail physique, possibilités d'avancement, tension psychique, monotonie, responsabilité, poussière, saleté, bruit, dangers, dépendance de la météorologie 3, 86, 87 - Satisfaction en ce qui concerne la durée du travail 4, 86, 87 - Motivation professionnelle: épanouissement de sa personnalité, gain, satisfaction 5, 86 - Style des supérieur-e-s: commander ou convaincre 6, 86 - Priorité professionnelle: possibilités d'avancement, responsabilité, prestations sociales, sécurité de l'emploi, relations avec les collègues, salaire, être apprécié-e, supérieur-e-s, créativité, postes de direction, implication dans l'organisation du travail, possibilité de développer ses compétences professionnelles, horaire de travail régulier, position sociale en vue, possibilité de formation continue, travail intéressant 7, 86, 87, 88 - Ordinateur sur le lieu de travail 106, 86 - Avantages et inconvénients de l'ordinateur 107, 108, 86 - Age idéal de la retraite: réduction des rentes, retraite à la carte, statut actuel 8, 87 - Evaluation du progrès technique: avantageux ou nocif? 9, 87, 88 - Intérêt pour les innovations techniques 10, 87, 88 - Abaissement de la durée du travail pour le même salaire: statut actuel, semaine de 40 heures ou vacances supplémentaires 11, 87 - Co-décision dans l'entreprise et ses conséquences: organisation du lieu de travail, engagements, avancements, règlement d'entreprise, gestion du personnel, horaires de travail, salaire, prévention des accidents / hygiène, conditions de vente, organisation de la distribution, développement de nouveaux produits, achats de machines, bâtiments, finances 12, 87 - Conséquences nocives du travail à l'écran 13, 88 - Point de vue sur l'engagement personnel dans le travail, danger des centrales nucléaires, nécessité des centrales nucléaires et de l'ordinateur 14, 88 - Degré d'acceptation des risques et des progrès techniques 15, 88 - Augmentation de l'usage de l'ordinateur: simplification ou complication du travail, effet sur l'épanouissement personnel, les contacts avec les collaborateurs et collaboratrices, créativité, surcroît de travail 16, 88

III D Marché

Concept «marché», connaissance de différents marchés 1, 86 - Qualification du système économique suisse et de celui des pays socialistes, explication du jugement porté 2, 86, 87 - Causes des graves restrictions dans l'économie publique en Suisse 3, 86, 87 - Evaluation de la situation suisse entre la libre économie de marché et l'économie de plan central 4, 86, 87 - Connaissance des monopoles et des cartels en Suisse 5, 86 - Jugement sur les monopoles et les cartels: utilité, nocivité? 6, 86 - Protection des consommateurs: nécessité ou affaire individuelle? 7, 86 - Acquisitions au cours des douze derniers mois: voiture, HiFi / installation stéréo / TV / vidéo / CD, vacances à l'étranger, voyage, compte en banque, police d'assurance, appareils électro-ménagers, vêtements, meubles ou ordinateur 8, 88 - Source et nature des informations consultées avant une acquisition: annonces dans les journaux, visites dans les magasins, conseils de connaissances, prospectus, catalogues, listes de prix, offres écrites, comparaison des offres concurrentielles, publicité à la télévision, expositions, cours, tests neutres, conseils de vente (à définir selon des clés pour les différents achats) 9, 88 - Nécessité / légitimité d'interventions de l'Etat sur l'économie: dans quels domaines oui et dans lesquels non? 10, 87 - Position face à la publicité: engendre de nouveaux besoins ou contribue à la transparence de l'offre? 11, 87 - Conception des critères de la formation des prix 12, 87 - Prise en considération des tests des organisations de protection des consommateurs: achat ou boycottage de produits 14, 87 - Surveillance des prix: position et incidences personnelles 15, 87 - Représentation / connaissance de la Bourse 16, 88 - Demande d'informations sur la Bourse 17, 88 - Position au sujet de la limitation de la liberté professionnelle et commerciale à travers l'exemple de la publicité d'avocats ou de médecins 18, 88 - Satisfaction concernant les produits achetés, attitudes lors de déceptions, où adresse-t-on les réclamations? effet positif de réclamations 19, 88

III E Argent

Différentes formes d'argent 1, 86, 87, 88 – Connaissance de la couverture or du franc suisse 2, 86 – Degré de la couverture or souhaitée 3, 86 – Conditions pour la stabilité de la monnaie 4, 86 – Causes de l'inflation 5, 86 – Evaluation d'autres monnaies: RFA, France, Italie, Autriche, Suède, Grande-Bretagne, E.-U., URSS, Japon 6, 86 – Diverses formes d'épargne 7, 86, 87, 88 – Epargne personnelle: forme, objectifs 8, 86 – Quotient d'inflation en Suisse 11, 87, 88 – Importance de l'inflation 12, 87, 88 – Causes de l'inflation: instabilité de l'économie, chômage, endettement de l'Etat, faiblesse de la monnaie, déséquilibre des importations et des exportations, élévation de la masse monétaire 13, 87, 88 – Provenance de l'argent, maintien de la valeur monétaire: Banque nationale, grandes banques, banques en général, gouvernement, le peuple, autres sources 14, 87, 88 – Epargne en général: valable ou non? 15, 87, 88 – Associations d'idées au sujet de l'épargne 16, 87, 88 – Attitude personnelle d'épargne: oui / non 17, 87, 88 – Formes d'épargne personnelle: carnet d'épargne, assurances, obligations, actions, métaux précieux, biens immobiliers, limitation de la consommation 18, 87, 88 – Raisons principales de l'épargne: prévoyance-vieillesse, cas d'urgence, enfants, assurer son indépendance, formation de capital, formation, achats importants 19, 87 – Raisons / causes de l'absence d'épargne 20, 87 – Modes de paiement: argent liquide, chèques, ordres sur compte, versements, cartes de crédit 21, 87, 88 – Valeur accordée aux divers domaines vitaux: Argent / prospérité, rapports avec l'environnement, famille, paix, sécurité personnelle, politique, économie, Etat, amie-e-s 22, 87, 88

III F Sécurité, assurances

Sentiment d'insécurité en raison des accidents de circulation, des accidents de travail, de la criminalité, de l'éventualité d'une résiliation de bail à loyer, de perte de l'emploi, de l'inflation, de l'indigence la vieillesse venue, de la maladie, de l'évolution technique, de la complexité du monde, de sa propre impuissance, des changements de régime politique, de la surpopulation étrangère, de catastrophes nucléaires, de guerres, de la destruction de la nature, de la pénurie d'énergie, de la pollution, du bruit, de la nervosité, du stress, de la disparition de la religion, de la détérioration générale des mœurs, de la solitude, des problèmes personnels 1, 86, 87, 88 – Rôle de l'Etat en matière de prévoyance et d'assurance: accru ou diminué? 2, 86, 87 – Facteurs de sécurité personnelle: travail, couple, famille, prévoyance / épargne individuelle, ami-e-s, loisirs, caisse de pension, revenu, assurances, stabilité politique, religion, objectifs personnels, fortune 3, 86, 87, 88 – Assurances personnelles: trop ou trop peu? 4, 86, 87 – Associations d'idées par rapport au concept «assurances» 5, 86, 87 – Extension du réseau d'assurances: prévoyance individuelle ou protection accrue des assurances 6, 86, 87, 88 – Attitude par rapport aux escroqueries à l'assurance 7, 86, 87, 88 – Connaissance de ses propres assurances 8, 86, 87 – Disposé-e à conclure des assurances auprès de: représentant d'une agence d'assurance, courtier, sur la base d'une lettre publicitaire avec enveloppe-réponse, à un guichet de banque, après un entretien avec un agent d'assurance 9, 88 – Accepterait de prendre une assurance au moyen d'une carte de crédit 10, 88 – Préférence en matière d'institutions de prévoyance-vieillesse: banque, assurance, Etat (librement, obligatoirement), papiers-valeurs, biens immobiliers, épargne, entreprise, enfants, métaux précieux, bijoux 11, 88 – Attitude lors de signature de contrat d'assurance, compréhension de la police d'assurance 12, 88 – Contacts avec l'assurance en cas de sinistre, réaction de l'assurance 13, 88 – Préférence en matière de prime et de franchise 14, 88 – Disposé-e à conclure une assurance avec une agence étrangère 15, 88

IV A Liberté

Pays d'élection / Justification: Suisse ou étranger? 1, 86 – Sentiment de liberté personnelle: échelle 2, 86 – Associations d'idées à propos du concept de «liberté» 3, 86 – Domaines dans lesquels on souhaite avoir sa liberté 4, 86 – Sentiment de liberté individuelle / indépendance, évaluation de la situation dans les pays voisins, personnes défavorisées en Suisse sur le plan de la liberté politique, liberté d'opinion, liberté confessionnelle, liberté culturelle, liberté économique, liberté de choix professionnel, liberté de commerce, d'établissement, liberté physique 5, 86 – Sentiment de liberté individuelle et son importance pour le bien-être personnel, danger de désavantage pour les minorités (même échelle d'évaluation que pour la question 5, 86) 9, 87 – Causes de la limitation de la liberté individuelle 101, 87 – Domaines dans lesquels la liberté individuelle est limitée 6, 87 – Raisons / causes de l'accroissement du nombre de lois / de prescriptions 7, 87 – Domaines dans lesquels il faut tenir compte des autres 8, 87 – Sentiment de liberté individuelle / indépendance en matière de liberté politique, liberté d'opinion, liberté confessionnelle, culturelle, économique, de choix professionnel, d'établissement, de liberté physique, valeur personnelle de ces libertés, exemples de limitation de la liberté individuelle 10, 88

IV B Défense

Rapports de forces en Europe: l'Union soviétique et ses alliés, les Etats-Unis et leurs alliés 1, 86, 88 - Situation politique mondiale dans les 5 prochaines années 2, 86, 88 - Danger de guerre en Europe dans les 5 prochaines années 3, 86 - Causes potentielles risquant d'entraîner une guerre 4, 86, 88 - Probabilité (en Suisse) d'actes de terrorisme, de catastrophes naturelles, de guerre nucléaire, de guerre conventionnelle, de guerre à l'aide d'armes chimiques / biologiques, de chantage économique, de restrictions d'énergie 5, 86, 88 - Nécessité de l'armée suisse 6, 86, 88 - Dépenses militaires en Suisse: trop élevées ou trop restreintes? 7, 86, 88 - Evaluation des instruments de politique de sécurité en Suisse: politique étrangère, armée, protection civile, prévoyance économique nationale, Etat protecteur 8, 86 - Jugements concernant l'armée: préserve d'attaques étrangères contre la Suisse? N'aurait aucune chance dans le cas d'une guerre nucléaire ou d'une guerre conventionnelle? 9, 86, 88 - Chances de l'armée de remplir ses obligations par rapport à sa force chiffrée, au degré de formation des troupes, des capacités des chefs militaires, de l'armement, de l'équipement, de la mobilisation, de la configuration du terrain du renforcement artificiel dudit, de la capacité des renforts 10, 86, 88 - Dans quelle mesure la Suisse vaut-elle la peine d'être défendue? 11, 86 - Réalité des valeurs en Suisse: liberté individuelle, Etat de droit démocratique, solidarité avec les déshérités, cohésion du peuple, indépendance nationale 12, 86, 88 - Ardeur de l'armée au combat, volonté de résistance de la population civile 13, 86 - Dépenses pour l'armement soumises aux citoyens-ne-s: pour / contre 14, 86 - Service militaire accompli 15, 86, 88 - Nécessité de la protection civile 16, 87 - Capacité de la protection civile de protéger la population en cas de guerre nucléaire, chimique, de guerre conventionnelle, d'autres catastrophes 17, 87 - Sources d'information en cas de sirènes d'alarme 18, 87 - Evaluation des capacités de l'ensemble des locaux de protection civile 19, 87 - Précautions en matière de protection civile en Suisse par comparaison avec l'étranger 20, 87 - Capacité des autorités de maîtriser les problèmes (guerre, catastrophes) 21, 87 - Politique d'information souhaitée de la part des autorités en cas de guerre 22, 87 - Probabilité de mise en danger par l'espionnage militaire, d'autres formes d'espionnage, renseignements, minage de l'Etat, des milieux économiques, des médias, sabotage, terreur 23, 87 - Dépendance de la Suisse de l'étranger en matière de produits alimentaires, d'énergie, de matières premières 24, 87 - Degré potentiel d'auto-provisionnement de la Suisse en matière de produits alimentaires 25, 87 - Dépenses pour la défense globale: armée, protection civile, approvisionnement économique national, mesures contre l'espionnage, le terrorisme, au niveau de la politique étrangère 26, 87 - Nécessité de la participation des femmes à la Défense globale 27, 87 - Représentation des possibilités de pourparlers en cas de guerre (nucléaire, chimique, biologique et conventionnelle) 28, 88

IV C Ravitaillement - Pas définitif

IV D Monde

Domaines dans lesquels une collaboration internationale est souhaitable: nature / environnement, lutte contre l'augmentation du coût de la vie, mesures contre le chômage, énergie, défense militaire, aide au développement, recherche en matière économique, aide à la culture, nouveaux marchés d'écoulement 1, 86, 87, 88 - Distanciation / rapprochement avec d'autres pays, préférence en matière de collaboration avec: la France, l'Italie, l'Autriche, la RFA, les E.U., l'URSS, le Nigéria, l'Arabie saoudite, le Brésil 2, 86, 87, 88 - Espoirs en matière de guerre et paix 3, 86, 87, 88 - Domaines dans lesquels on a conscience d'être dépendant de l'étranger: conjoncture, dépérissement des forêts, problèmes de la drogue, fossé des générations, instabilité des prix, menaces sur l'indépendance, esprit créatif industriel, courants politiques et idées 4, 86, 88 - Espoirs dans l'avenir en matière d'indépendance de la Suisse par rapport à l'étranger 5, 86, 88 - Intensité de l'idée de la mission nationale / préférence donnée aux rôles nationaux suivants: cohabitation de divers peuples, démocratie, vocation humanitaire (asile, aide financière), capacité de travail / amour de l'ordre / propriété, neutralité / bons offices 6, 86, 88 - Satisfaction par rapport à la politique étrangère en général et par secteurs, changements souhaités: aide au développement, protestations contre les atteintes aux droits de l'homme, bons offices, politique de l'asile, aide aux camps de réfugiés, contrôle des capitaux étrangers déposés dans les banques suisses, coordination en matière de protection de l'environnement, voyages des conseillers fédéraux, défense du secret bancaire, prise de position contre les dictatures, aide à l'exportation pour les pays en voie de développement, unité européenne, protection des produits indigènes contre la concurrence étrangère, collaboration avec des organisations internationales, politique d'information concernant la politique étrangère 7, 86, 87, 88 - Importance des références-cadres nationales, européennes et mondiales: se sent européen-ne, citoyen-ne du monde, suisse 8, 87 - Préférence en matière de cartes du monde cognitives, degré de pluralisme des valeurs: conflits nord-sud, conflit est-ouest, vision du monde dominée par un rapport de force politique classique 9, 87 - Motifs de la collaboration internationale: égoïste, en vue de certains objectifs, destin commun 10, 87

P.P.

8001 Zürich



GfS-Forschungsinstitut in Zusammenarbeit mit 20 Hochschulinstituten

DATENBANK FÜR ÖFFENTLICHKEITSARBEIT, GESELLSCHAFT, WIRTSCHAFT UND STAAT



Umfassende Umfrageergebnisse über Wissen,
Einstellungen und Verhalten in den Bereichen
Alltag, Wirtschaft, Politik und Welt

Vor mehr als 10 Jahren ist **VOX** – die Nachanalyse aller eidg. Abstimmungen und Wahlen – aus der fruchtbaren Zusammenarbeit von Praxis und Wissenschaft entstanden.

Ausgehend vom gleichen Grundgedanken, thematisch jedoch erheblich erweitert werden die **VOX**-Analysen seit 1986 durch eine neue Forschungsreihe ergänzt: **UNIVOX** – einer ganzheitlich angelegten Datenbank zu

- **Leben in der Schweiz** (untergliedert in die Stichworte Gesellschaft, Wohnen, Gesundheit, Kultur, Ausbildung, Freizeit, Kommunikation, Verkehr und Umwelt);
- **Staatliche Gemeinschaft** (Staat, Demokratie, Recht, Staatsfinanzen, Sozialversicherungen);
- **Wirtschaftliches Fundament** (Wirtschaft, Arbeit, Markt, Geld, Landwirtschaft und Sicherungen) und
- **Unabhängigkeit** (Freiheit, Verteidigung, Versorgung und Welt).

Jedes Jahr werden die Stichworte einmal ausführlich befragt, sodass laufend aktuelle Umfrageergebnisse zur Verfügung stehen, aber auch zeitliche Trends ersichtlich werden.

Mehr als 20 Hochschuldozenten mit ihren Assistenten und Assistentinnen in Basel, Bern, Fribourg, Genf, Lausanne, St. Gallen und Zürich kooperieren mit der GfS, bereiten die Untersuchungen vor und kommentieren das von ihnen betreuten Sachgebiet (vgl. auch Rückseite). Zum Stichwort «Staat» wurden beispielsweise die folgenden Schwerpunkte befragt: Zufriedenheit mit der schweizerischen Politik – Erfahrungen mit verschiedenen staatlichen Stellen – Einstellungen zu Kollegialsystem, Konkordanzdemokratie, Milizparlament oder Föderalismus – dringlichste Probleme der Gegenwart zuhanden der Behörden – Problemlösungsfähigkeit des Staates – Umfang der Staatstätigkeit und Aufgabenverteilung zwischen Bund, Kantonen und Gemeinden.

UNIVOX ist ein unentbehrliches Grunddaten-Informationswerk für Volkswirtschaftliche Abteilungen, Redaktionen, PR-Stellen und Verwaltungen. Führende Medien, Banken, Versicherungen, Chemiefirmen, Arbeitgeber- und Arbeitnehmervereinigungen, Parteien und andere mehr haben **UNIVOX** bereits abonniert.

Gerne informiert Sie die GfS über die Anwendungsmöglichkeiten von **UNIVOX** in Ihrer Organisation. Fordern Sie ausführliche Unterlagen an bei:

GfS-Forschungsinstitut, Postfach 546, 8027 Zürich

Telefon 01 / 202 07 87